



CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL NORD DE FRANCE
Société coopérative à capital et personnel variables.
Siège social : 10, avenue Foch, B.P. 369, 59020 Lille Cedex.
440 676 559 R.C.S. Lille Métropole

Rapport Financier Semestriel au 30 juin 2014

www.ca-norddefrance.fr

S O M M A I R E

Page

PARTIE I : RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ	3
PARTIE II COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES AU 30 JUIN 2014	34
PARTIE III : DECLARATION DES PERSONNES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2014	105
PARTIE IV : RAPPORT DES CONTROLEURS LEGAUX SUR L'INFORMATION SEMESTRIELLE 2014.....	106

Partie I : RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

PARTIE I : RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ	3
1. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET ACTIVITE	4
2. ÉVENEMENTS RECENTS ET PRESENTATION DES ÉTATS FINANCIERS	4
2.1. ÉVENEMENTS RECENTS	4
2.2. CHANGEMENTS DE PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	5
2.3. ÉVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION	5
3. RESULTATS SOCIAUX ET CONSOLIDES	6
3.1. RESULTATS SOCIAUX POUR LA CAISSE REGIONALE SEULE	6
3.2. RESULTATS CONSOLIDES	7
4. STRUCTURE FINANCIERE	9
4.1. LES FONDS PROPRES CONSOLIDES	9
4.2. LE CERTIFICAT COOPERATIF D'INVESTISSEMENT DE LA CAISSE REGIONALE	9
4.3. LES PARTIES LIEES	9
5. GESTION DES RISQUES ENCOURUS PAR LE GROUPE	10
5.1. RISQUE DE CREDIT	10
5.2. RISQUES FINANCIERS	19
5.3. RISQUES OPERATIONNELS ET DE NON-CONFORMITE	28
6. DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE	31
6.1. CONTROLE PERMANENT ET PERIODIQUE	31
6.2. CONTROLE DE LA CONFORMITE	32
6.3. PERSPECTIVES 2014	33

1. Environnement économique et activité

Avec une croissance économique revue à la baisse par l'INSEE à 0,7% pour l'année 2014, la France s'inscrit toujours dans une situation de croissance faible, peu favorable à la reprise des investissements pour le secteur privé et au recul du chômage.

La région Nord-Pas-de-Calais continue donc de souffrir sur le front de l'emploi mais les dernières statistiques établies par la Banque de France sur le climat des affaires font apparaître une amélioration dans l'industrie et les services marchands hors BTP. Les carnets de commandes dans l'industrie régionale s'améliorent tirés par la demande étrangère, bien qu'ils restent à des niveaux insuffisants par rapport aux capacités de production.

Sur le plan financier, le premier semestre est marqué par un net recul des taux longs et un aplatissement de la courbe des taux d'intérêts défavorable à l'intermédiation bancaire. Les *spreads* de crédits, représentant le coût de la liquidité sur les marchés, ont en revanche poursuivi leur recul, avec une différence entre les banques françaises qui s'est nettement réduite. En conséquence, les rendements des emprunts souverains atteignent de nouveaux points bas historiques, avec de nouvelles réductions des écarts entre les pays de la zone euro (notamment entre la France et l'Allemagne).

Dans ce contexte, l'activité de la Caisse régionale sur le premier semestre a été marquée par la réorganisation du réseau commercial, visant à renforcer la proximité et la qualité du conseil clients, et par l'appropriation progressive du nouveau système d'information. Si ces changements importants ont ralenti l'activité commerciale sur les premiers mois de l'année, une nette reprise s'est amorcée sur la fin du semestre. Par ailleurs, la Caisse régionale a renforcé sur la période son dispositif d'accompagnement de sa clientèle vers l'adoption de la nouvelle norme européenne de paiement SEPA.

Dans ce contexte de mutation préparant l'avenir, la Caisse régionale a poursuivi sa dynamique de croissance. Ainsi, 22 000 nouveaux clients ont été conquis et les encours de collecte ont progressé de 3,5% par rapport au 30 juin 2013, s'établissant à 24,6 Mrds€. Ces bons résultats sont dus en particulier à la performance de l'épargne logement (+4,2%) et de l'assurance-vie (+6,1%).

Dans un marché peu porteur en demandes de financement, la Caisse régionale a octroyé 1 Mrd€ de nouveaux crédits sur son territoire. Si les encours de crédits se contractent globalement de 2,5%, à 18,6 Mrds€, les financements à l'habitat restent en croissance de 0,9%, à 10,4 Mrds€. Ainsi, à fin juin 2014, le ratio des Crédits rapportés à la Collecte de bilan s'améliore de 11 points sur un an, pour s'établir à 134,2%.

2. Événements récents et présentation des États Financiers

Événements récents

Le 22 avril 2014, Crédit Agricole Nord de France, Crédit Agricole Nord-est et Crédit Agricole SA ont conclu un accord en vue de la cession de leur participation de 50% de Crelan SA aux Caisses Coopératives Belges en juin 2015.

La Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a perçu un acompte sur dividendes de 19,6M€ de SAS Rue la Boétie (holding détenue par les Caisse régionales et portant les actions Crédit agricole S.A) sur le premier semestre 2014, suite à la reprise du versement de dividendes par Crédit Agricole S.A.

En juin 2014, la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a cédé la totalité de ses titres Holding Saint Amand pour un montant de 11,8 M€, réalisant ainsi une plus-value de 0,4 M€.

Conformément aux informations transmises par Crédit Agricole S.A., une reprise de dépréciation durable d'un montant de 1,3 millions d'euros a été enregistrée dans les comptes sociaux sur le titre Sacam International, entité détenue par les Caisses régionales de Crédit Agricole et portant des titres de participations dans les filiales de Crédit Agricole S.A. à l'international.

Au cours du premier semestre 2014, la persistance de conditions moroses sur le marché de la transaction immobilière a conduit la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France à déprécier la SAS Nord de France Immobilier à hauteur de 5M€ dans ses comptes sociaux. Sur le premier semestre 2013, une dépréciation de 22 M€ avait été enregistrée sur cette entité dans les comptes sociaux, tandis que, dans les comptes consolidés, la totalité l'écart d'acquisition résiduel sur le groupe Nord de France Immobilier (21,5 M€) avait été dépréciée.

Changements de principes et méthodes comptables

Application du référentiel IAS-IFRS

Les comptes consolidés semestriels résumés du groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France ont été établis conformément aux normes IAS-IFRS telles que décrites dans la note 1 de la note annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés

Changements de méthode comptable

Cf. note 1 de la note annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés.

L'entrée en vigueur des normes IFRS 11 et IAS 28 amendée a eu pour impact de modifier la méthode de consolidation de Belgium CA et de CRELAN SA. Auparavant consolidées par intégration proportionnelle, ces entités sont depuis le 1^{er} janvier consolidées par mise en équivalence. Ce changement a pour effet de traduire sur une seule ligne du bilan, du compte de résultat et des autres éléments du résultat global, la quote-part des intérêts détenus dans ces entités.

Ainsi, au 1^{er} janvier 2013, l'impact sur la taille du bilan consolidé se traduit une réduction de 7,5 Mds d'euros d'actifs. La contribution de ces entités aux Soldes Intermédiaires de Gestion consolidés est désormais concentrée sur une seule ligne. Aussi, les données 2013 sont-elles présentées pro-forma selon ces normes.

Évolution du périmètre de consolidation

Cf. note 11 de la note annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés

Outre l'évolution des méthodes de consolidation mentionnées ci-dessus, la SARL Caryatides Finance est sortie du périmètre de consolidation.

3. Résultats sociaux et consolidés

Résultats sociaux pour la Caisse régionale seule

en millions d'euros	Résultat social		
	Jun 2014	Jun 2013	Evolution
Produit Net Bancaire	303,5	281,3	7,9%
Résultat Brut d'Exploitation	143,7	132,7	8,3%
Résultat Net	75,8	27,6	174,6%
Coeff. d'Exploitation	52,6%	52,8%	-0,2 pt

Le produit net bancaire de la Caisse régionale progresse de 7,9% sur un an, à 303,5M€. Il bénéficie de la reprise du versement de dividende par Crédit Agricole S.A. (+19,6 M€) et d'une marge d'intermédiation en croissance de 1,7%, à 149,4 M€. Les évolutions de réglementation pénalisent en revanche les commissions perçues de la clientèle, qui s'inscrivent en repli de 4,8% sur un an pour atteindre 108,5 M€.

Les charges de fonctionnement nettes, à 159,8 M€, présentent une progression de 7,5% par rapport au 30 juin 2013. Retraitée de l'intéressement et de la participation versés aux salariés et indexés sur le résultat net, ainsi que des taxes associées, l'augmentation des charges de fonctionnement se limite à 1,7% sur un an.

Le résultat brut d'exploitation s'établit en conséquence à 143,7 M€, en croissance de 8,3% par rapport au 30 juin 2013.

Le coût du risque s'inscrit en nette réduction, à 28,8 M€ contre 52,9 M€ au premier semestre 2013, qui avait été marqué par une provision significative sur un dossier Entreprise. Par ailleurs, à fin juin 2014, en raison de la persistance de conditions moroses sur le marché de la transaction immobilière, une dépréciation complémentaire de 5M€ a été enregistrée sur les titres de Nord de France Immobilier tandis qu'au premier semestre 2013 ces titres avaient été dépréciés à hauteur de 22 M€.

Après impôts, le résultat net social s'établit à 75,8 M€ au 30 juin 2014 contre 27,6 M€ au 30 juin 2013, soit une hausse de 48,2 M€ (x2,7).

Résultats consolidés

<i>en M€</i>	juin-14	juin-13 *	Evol.
Produit net bancaire	309,3	307,5	0,6%
Charges de fonctionnement	-178,7	-167,7	6,5%
Résultat brut d'exploitation	130,7	139,8	-6,6%
Coût du risque	-28,7	-56,0	-48,8%
Résultat d'exploitation	102,0	83,8	21,7%
Résultat des sociétés mises en équivalence	0,3	1,0	-74,2%
Gains ou pertes sur autres actifs	0,0	0,5	-
Variation de valeur des écarts d'acquisition	0,0	-21,5	-
Résultat courant avant impôt	102,2	63,8	60,2%
Impôt sur les bénéfices	-33,7	-30,3	11,1%
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	0,0	0,0	-
RESULTAT NET	68,6	33,5	104,5%
Intérêts minoritaires	-0,1	-0,2	-
RESULTAT NET PART DU GROUPE	68,4	33,3	105,3%

* données 2013 pro-forma

Le Produit net bancaire consolidé s'établit à 309,3 M€ et progresse de 0,6%: le retour du versement du dividende Crédit Agricole SA est compensé par des évolutions de juste valeur d'instruments financiers moins favorables qu'en 2013 (Bons à Moyen Terme Négociables et dérivés de couverture).

Les évolutions des autres éléments constituant le résultat d'exploitation consolidé sont liées principalement à celles du pôle bancassurance France (Cf. résultats sociaux de la Caisse régionale, § 3.1).

Au global, le résultat net du Groupe Crédit Agricole Nord de France ressort à 68,4 M€ au 30 juin 2014 contre un résultat de 33,3 M€ en 30 juin 2013, qui avait été pénalisé plus fortement par le coût du risque et la dépréciation des écarts d'acquisition sur le pôle immobilier (groupe Nord de France Immobilier).

Contribution des pôles métiers au résultat consolidé

en M€	juin-14	juin-13	Evolution 2014/2013
Pôle Bancassurance France	67,9	53,4	14,5
Pôle Bancassurance Belgique	- 0,1	0,9	- 1,0
Pôle Capital Investissement Régional	2,0	4,3	- 2,2
Pôle Presse	1,3	0,5	0,8
Pôle Immobilier*	- 2,8	- 25,8	23,0
Résultat Net Part du Groupe	68,4	33,3	35,1

** Activité de transactions, administration de biens, promotion et foncière*

Le résultat consolidé du **Pôle Bancassurance France** s'établit à 67,9 M€ au 30 juin 2014 contre 53,4M€ M€ au 30 juin 2013, en progression de 14,5M€ (+27%). Il bénéficie de la progression du résultat social de la Caisse régionale, toutefois compensée en partie par des évolutions de juste valeur d'instruments financiers moins favorables qu'en 2013.

Le **pôle Bancassurance Belgique** doit être cédé en juin 2015 et est désormais comptabilisé en activité destinée à être cédée sans contribution au résultat pour l'année 2014.

Le **pôle Capital Investissement** présente à fin juin 2014 une contribution de 2 M€ contre 4,3M€ sur le premier semestre 2013, qui avait bénéficié de plus-values de cession plus significatives sur la période.

Le **pôle Presse** affiche une contribution de 1,3 M€, en hausse de 0,8 M€ par rapport à juin 2013.

Le **pôle Immobilier**, opérant dans un marché toujours morose, voit sa contribution se redresser nettement sur un an, à -2,8 M€ contre -25,8 M€ au 30 juin 2013, dont -21,5 M€ était lié à la dépréciation intégrale de l'écart d'acquisition résiduel sur les métiers Transactions / Gestion.

4. Structure financière

Les Fonds propres consolidés

<i>en M€</i>	juin-14	déc-13 *	juin-13 *	Evolution juin-14 vs juin-13
Total Bilan consolidé	24 865	26 221	24 919	- 54
Capitaux Propres Part du Groupe	3 211	3 142	3 080	131
Capital et réserves liées	718	706	698	20
Réserves	2 359	2 287	2 286	73
Ecart de réévaluation	66	54	63	2
Résultat	68	95	33	35

**Données 2013 pro-format*

Le Certificat Coopératif d'Investissement de la Caisse Régionale

L'Assemblée Générale du 3 avril 2014 a autorisé la distribution au titre de l'exercice 2013, d'un dividende de 0,60 euro par titre. Le paiement du dividende a été effectué en numéraire en date du 6 mai 2014.

Le capital de la Caisse Régionale Nord de France compte 17 109 818 Certificats Coopératifs d'Investissement, représentant 29,11% des titres constitutifs du capital social au 30 juin 2014.

Au cours du premier semestre 2014, le cours du Certificat Coopératif d'Investissement a évolué entre 15,36€ et 18,4€.

Dans le cadre du contrat de rachat, confirmé par l'Assemblée Générale du 3 avril 2014, la Caisse régionale détient en compte propre 730 108 Certificats Coopératifs d'Investissement au 30 juin 2014.

Les parties liées

Cf. note 2.3 de la note annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés.

5. Gestion des risques encourus par le Groupe

La Caisse régionale Nord de France met en œuvre des dispositifs de mesure, de surveillance et de maîtrise de ses risques adaptés à ses activités, ses moyens et à son organisation. Ces dispositifs sont régulièrement revus et renforcés et font l'objet de contrôles réguliers.

La Caisse régionale a défini, pour chaque facteur de risque, les limites et procédures lui permettant d'encadrer, de mesurer et de maîtriser les risques. Les critères d'intervention et les limites font l'objet **d'une validation par l'organe exécutif et d'une présentation biannuelle à l'organe délibérant.**

La surveillance des risques de crédits, financiers et opérationnels au sein du groupe Crédit Agricole Nord de France est assurée par la Direction des risques et contrôles permanents, rattachée au Directeur Général. Cette dernière s'assure notamment de la bonne adaptation et du respect des procédures de gestion de ces risques ainsi que du pilotage des projets dans ce domaine. En outre, au sein de la Direction Financière, l'unité Middle Office, indépendante du Front Office, est en charge de la surveillance des risques de marché, des risques de contrepartie sur les opérations de placement, de refinancement et de couverture.

Risque de crédit

Le risque de crédit se matérialise lorsqu'une contrepartie est dans l'incapacité de faire face à ses obligations et que celles-ci présentent une valeur d'inventaire positive dans les livres de la Caisse régionale. L'engagement peut être constitué de prêts, titres de créances ou de propriété ou contrats d'échange de performance, garanties données ou engagements confirmés non utilisés.

Concernant les crédits, la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a défini des limites d'engagement associées à une politique de sélection, de division et de partage des risques, à des systèmes de notation et à des normes de mesure de risque. Les éventuels dépassements de limites individuelles font l'objet d'une présentation semestrielle au Conseil d'administration.

5.1.1 Définition et organisation en place

L'activité crédit se répartit entre deux grandes filières :

- la banque de Détail : marchés des Particuliers, des Agriculteurs, des Professionnels, des Associations,
- la banque de Grandes Clientèles : marchés des Entreprises, des Collectivités et de la Promotion Immobilière.

La politique crédit présentée au Conseil d'administration définit les conditions selon lesquelles le financement des besoins de la clientèle peut être réalisé. La Caisse régionale n'exclut par principe aucun secteur d'activité de son champ d'intervention. Pour autant, certains d'entre eux nécessitent une vigilance particulière, notamment en raison de risques significatifs de défaillance ou d'une sensibilité particulière aux risques de blanchiment d'argent

Marché des Particuliers

Le financement des besoins privés et de l'habitat est essentiellement conditionné par le respect d'un ratio d'endettement acceptable ainsi que par la justification de la situation bancaire, notamment pour les nouveaux clients. Les financements à l'habitat font en règle générale l'objet de garanties réelles

(PPD, hypothèque) ou sont cautionnés par des organismes de caution mutuelle (CAMCA, Crédit logement)

Marché des Professionnels et de l'Agriculture

La politique de crédit sur le marché des Professionnels vise à favoriser un développement qualitatif et ciblé, abordant les segments de manière différenciée avec un objectif de maîtrise des risques. Sur le marché de l'agriculture, la Caisse régionale souhaite poursuivre l'accompagnement actif de l'ensemble des productions, tout en veillant à proposer les modalités de financement les plus appropriées à la situation des exploitations.

Pour ces deux marchés, l'approche du risque de contrepartie se fait selon cinq axes : critères personnels, critères financiers, critères économiques, critères patrimoniaux, et critères juridiques. Par ailleurs, les délégations à l'octroi de crédits intègrent la note interne utilisée pour les calculs prudentiels de solvabilité.

Marché des Entreprises

La Direction des Entreprises définit les règles relatives à l'octroi, à la mise en place et au suivi des concours accordés sur les marchés des PME/PMI, des Grandes Entreprises, des Coopératives, des Collectivités locales, de la Promotion Immobilière. Concernant la sélection des risques, les principaux critères pris en compte sont les suivants :

- sur le marché des PME/PMI, Grandes Entreprises et Coopératives, la notation interne (Bâle 2) et externe (Banque de France) de la contrepartie, ainsi que des éléments sectoriels,
- sur le marché des Collectivités locales, la notation interne intégrant les indicateurs tels que la pression fiscale, l'endettement ou l'équilibre des comptes administratifs ;
- sur le marché de la Promotion Immobilière : la qualité du programme, la localisation géographique, l'autofinancement ou le taux de pré-commercialisation. »

L'approche de la rentabilité des opérations soumises à la décision du délégataire ou du Comité des prêts est analysée au cas par cas, en tenant compte de la marge financière brute, du niveau du risque approché, notamment à partir de la notation interne (Bâle II) et des perspectives de la relation bancaire.

Les garanties sont adaptées à la qualité de l'emprunteur, à sa cotation, aux contreparties offertes, à la durée de l'engagement et à la qualité du projet. La recherche de sûretés réelles est privilégiée, de même que le recours aux organismes de caution suivants :

- FONCARIS, société de caution mutuelle filiale de Crédit Agricole S.A., dont l'objet est de couvrir, à hauteur de 50%, les risques les plus importants pris par les Caisses régionales sur les entreprises (engagements supérieurs à 80 M€) ;
- OSEO et FRG pour les crédits aux Professionnels et aux PME ;
- CAMCA ou Crédit logement, toutes deux sociétés de caution mutuelle spécialisées dans la couverture des crédits à l'habitat.

5.1.2 Méthode d'évaluation du risque de contrepartie : système de notation interne et mise en œuvre de la réforme Bâle 2

Depuis fin 2007, l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution a autorisé le Crédit Agricole et en particulier la Caisse régionale à utiliser les systèmes de notation internes au Groupe pour le calcul des exigences en fonds propres réglementaires au titre du risque de crédit des portefeuilles de détail. Pour

les engagements Entreprises, l'homologation du système notations internes a été obtenue le 19 Juin 2014.

La gouvernance du système de notation s'appuie sur le Comité des Normes et Méthodologies de Crédit Agricole S.A. présidé par le Directeur des Risques et Contrôles Permanents Groupe, qui a pour mission de valider et de diffuser les procédures de mesure et de contrôle des risques.

Les engagements de crédit (bilan et hors bilan) de la Clientèle de Banque de détail sont notés par l'outil LUC, avec des modèles de cotation interne IRB [PD, LGD, CCF] calibrés sur le périmètre de l'ensemble des Caisses régionales.

Les engagements (bilan et hors bilan) de la Grande Clientèle (hors banques) sont gérés dans le dispositif Tiers & Groupes, commun à l'ensemble des entités du Groupe Crédit Agricole. Ces mêmes tiers et groupes sont notés au travers de l'outil ANADEFI qui délivre une note de crédit sur 15 positions, dont deux de défaut. Les paramètres [PD, LGD, CCF] en approche IRB Fondation sont quant à eux estimés au travers de l'outil OCE.

A noter que les autres actifs font l'objet d'un traitement en approche Standard (les créances interbancaires, les Titres, les OPCVM traités en transparence) à l'exception du portefeuille Actions qui fait l'objet d'une approche IRB forfaitaire.

5.1.3 Procédures en place pour assurer le suivi et la mesure des différents types de risques

La mesure des expositions au titre du risque de crédit intègre les engagements tirés et les engagements confirmés non utilisés.

Concernant la mesure du risque de contrepartie sur opérations de marché, celle-ci intègre les positions en cash et les dérivés. Pour les dérivés, l'assiette du risque correspond à la somme de la valeur positive du contrat et d'un coefficient de majoration appliqué au nominal. Ce coefficient *add-on* représente le risque de crédit potentiel lié à la variation de la valeur de marché des instruments dérivés sur leur durée de vie restant à courir.

Au-delà des limites réglementaires de division et de partage des risques, la Caisse régionale s'est fixé ses propres **limites de risques**, qui se déclinent en plusieurs catégories :

- **une limite globale d'encours crédit** qui fixe le cadre dans lequel la Caisse régionale doit s'inscrire : le ratio de Crédits alloués sur la collecte bilancielle (selon la définition du groupe) doit être inférieur ou égal à 160% avec un premier niveau d'alerte à 150%,
- **des limites globales sectorielles ou par nature de crédits** qui prévoient un montant d'engagements maximum sur certaines catégories de financement : les crédits syndiqués, les LBO, le logement social, les Professionnels de l'immobilier et les collectivités publiques dont les crédits structurés,
- **des limites individuelles de risque par contrepartie** déterminées en fonction du segment de clientèle (banque de détail, entreprises et coopératives, collectivités locales et professionnels de l'immobilier, interbancaire, OPCVM) et du chiffre d'affaires réalisé. Des règles de partage des risques avec les autres établissements financiers sont également appliquées,
- **des limites d'exposition par classe de notation** pour les titres et dérivés.

En outre, l'évolution des principaux indicateurs de risques fait l'objet d'un suivi particulier (entrées au contentieux, créances douteuses, défauts, retards de plus de 30 jours, notations dégradées, créances restructurées, comptes débiteurs).

L'ensemble du système des limites de risques de contrepartie crédit (limites réglementaires, limite globale d'encours de crédits, limites sectorielles, limites individuelles sur des contreparties identifiées) a été à nouveau présenté au Conseil d'Administration, dans sa séance du 30 Juin 2014.

Processus de gestion des risques

Sur la banque de Détail

Au delà des éléments de risques individuels de chaque client (dont la note interne Bâle 2) disponibles sur le poste de travail, le réseau de proximité dispose mensuellement d'états de détection des risques potentiels.

Le Service chargé du suivi des risques, rattaché à la Direction des Risques et Contrôles Permanents, intervient auprès du réseau sur les débits hors délégation, dès le 8ème jour d'irrégularité (débit non autorisé ou dépassement d'ouverture de crédit) en priorisant ses interventions sur les notes dégradées. De plus, au-delà des applicatifs de traitement des paiements et de suivi des comptes débiteurs, des fichiers mensuels sont mis à disposition du Réseau pour le traitement des risques. Enfin, ce même Service a réalisé au cours du 1^{er} semestre 2014, dans chacune des 16 Régions commerciales, une revue des dossiers en irrégularité depuis 50 jours et plus ; ce faisant, le suivi s'est donc positionné en amont de la situation de créances douteuses, permettant ainsi d'orienter les dossiers vers les structures ad hoc de traitement du risque : Réseau Commercial, Recouvrement Amiable, Contentieux Judiciaire.

De plus, chaque mois, les principaux dossiers entrés en Créances Douteuses ou en débit hors-délégation sont présentés en Comité Technique des Risques qui statue sur le niveau de provisionnement à appliquer et l'orientation à donner pour le traitement des dossiers.

Sur la banque Grande Clientèle

Au-delà des applicatifs quotidiens de traitement des paiements et de suivi des comptes débiteurs, différents états sont mis à disposition des Centres d'Affaires Entreprises, Institutionnels, Collectivités et Promotion Immobilière, pour permettre aux chargés d'affaires de traiter les situations les plus sensibles

Les dossiers sont systématiquement passés en revue en cas de demande de nouveaux financements ou de renouvellement de lignes accordées. De même, les dossiers sont étudiés lors de la réception des nouveaux documents comptables.

De plus, le Comité Technique des Risques examine mensuellement :

- les dossiers en irrégularité de plus de 30 jours (débit irrégulier ou retard de prêt), soit en amont de la situation de créances douteuses
- les dossiers en irrégularité de plus de 300K€, sans critère de durée, soit également en amont de la situation de créance douteuses
- les dossiers notés E+, E et E- avec une perte attendue significative
- les dossiers dont la note interne et/ou la note BDF s'est fortement dégradée
- les dossiers suivis en Affaires Spéciales.

Par ailleurs, des revues de portefeuille sont réalisées une fois par an sur les syndications, les professionnels de l'immobilier et les financements à effet de levier (LBO, Financements Structurés d'Acquisitions).

Un Comité des Risques se réunit mensuellement. Il est composé de la Direction Générale et des Directions de marchés, de la Direction des Risques et Contrôles Permanents, d'un représentant de la Direction Financière, ainsi que des responsables des services chargés du suivi des risques, du contentieux et du juridique.

Il a vocation à suivre l'évolution globale du risque sur l'ensemble des marchés et à s'assurer de l'adéquation du niveau de couverture par les provisions.

En fonction des informations qui lui sont apportées :

- il peut décider d'une éventuelle correction de la politique de crédits (limites, règles de division et de partage des risques, sélection de la clientèle, critères d'exclusion, garanties...),
- il peut adapter les procédures de la Caisse régionale relatives à la gestion des dossiers en difficulté, ainsi que les règles générales de provisionnement,
- il arrête une position précise sur le traitement des principaux dossiers risqués (désengagement, restructuration, renforcement des garanties, partage des risques....) et fixe le niveau des provisions à constituer,
- il prend toutes les décisions qui lui paraissent nécessaires pour améliorer le fonctionnement de la filière risques.

Les stress scenarios

Un stress « macro-économique » est réalisé annuellement : il s'agit d'un exercice couvrant l'ensemble du portefeuille crédit de la Caisse Régionale (banque de détail et grandes clientèles) et mesurant l'impact d'une dégradation de la situation économique sur le portefeuille crédit de l'établissement suivant un scénario macro-économique donné.

A titre d'exemple, le dernier scénario macro-économique retenu intégrait des hypothèses pour la France en 2014, d'une contraction du PIB de 2,8% et d'un taux de chômage national de 12%.

L'impact de ce stress à un an sur le portefeuille crédit de la Caisse régionale est limité et parfaitement absorbable par la capacité bénéficiaire récurrente de la Caisse.

5.1.4 Evolution de l'exposition au risque de crédit

Evaluation des dépréciations et couverture du risque

La Caisse régionale Nord de France applique, depuis le 1er janvier 2003, le règlement 2002-03 du 12 décembre 2002 du Comité de la Réglementation Comptable sur le risque de crédit. Ainsi, **sont considérées comme douteuses** les créances de toute nature, même assorties de garanties, présentant un risque avéré correspondant à l'une des situations suivantes :

- **lorsqu'il existe un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins** (six pour les prêts habitat et les créances sur les collectivités locales compte tenu des caractéristiques particulières de ces crédits),
- **lorsque la situation d'une contrepartie présente un risque avéré**, indépendamment de l'existence de tout impayé. C'est notamment le cas lorsque la situation financière apparaît dégradée au travers de la cotation ou en cas d'éléments extérieurs (existence de procédures d'alerte, par exemple),
- **en cas de procédures contentieuses**, notamment les procédures de surendettement, sauvegarde, redressement judiciaire, règlement judiciaire, liquidation judiciaire, faillite personnelle, liquidation de biens ou d'assignations devant un tribunal international.

Au 30 Juin 2014, l'encours de Créances Douteuses et Litigieuses en capital et intérêts s'élève à 569 M€ contre 555 M€ au 31 Décembre 2013, en hausse principalement sur les marchés des Professionnels et des PME.

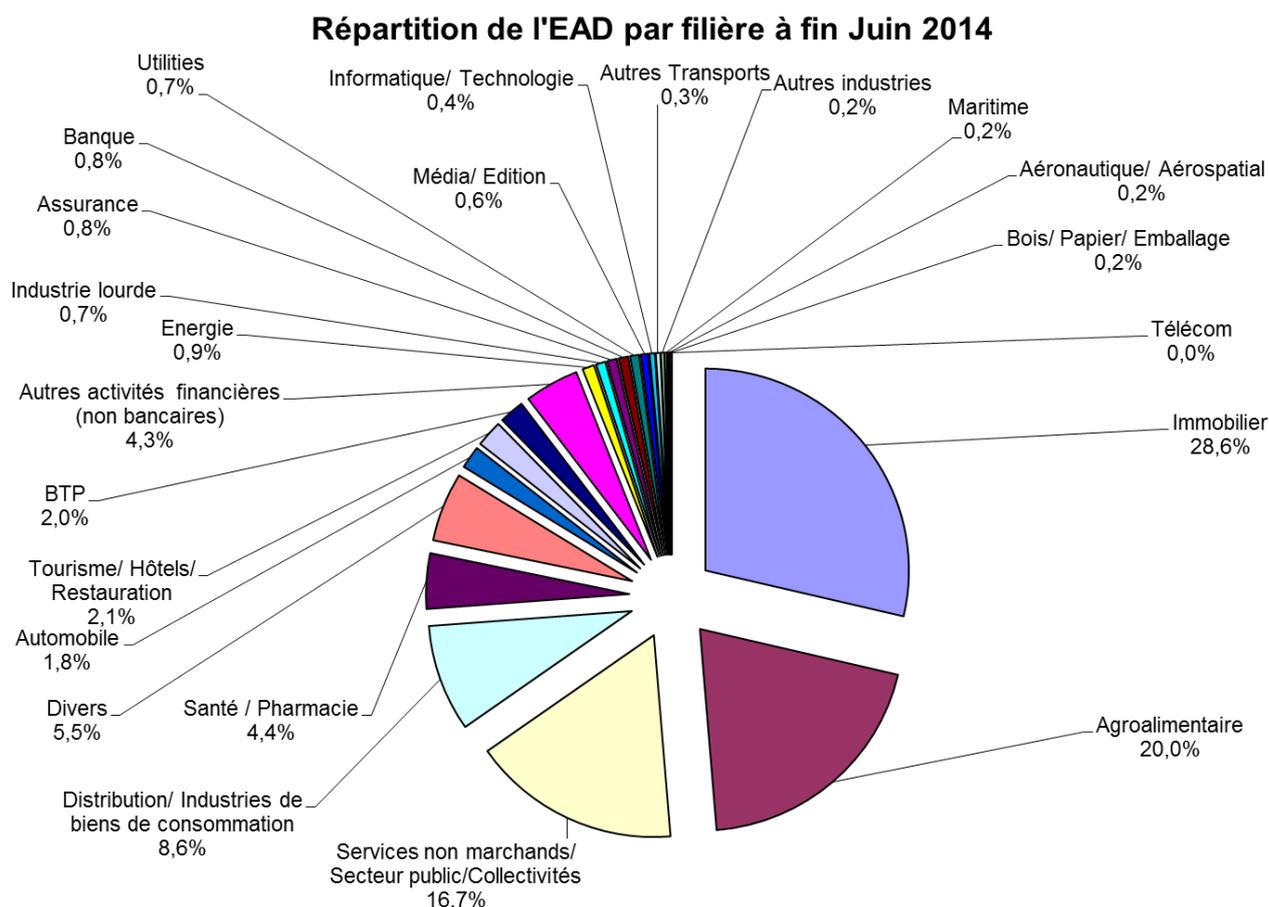
Le taux de CDL s'affiche à 3.06% contre 2,92 % au 31 décembre 2013.

Les créances douteuses font systématiquement l'objet d'une provision individualisée. Le ratio de couverture des créances douteuses par les provisions s'élève à 60,68% contre 60,95% au 31 décembre 2013.

La Caisse régionale fait usage des résultats issus des traitements prudentiels (perte attendue à un an) sur les marchés de proximité (LUC) ainsi que sur le marché des Entreprises, Collectivités Publiques et Promotion Immobilière (OCE) pour constituer une provision collective sur les crédits dégradés bien que non défaillants, dans le cadre des préconisations de Crédit Agricole S.A.

Au 30 Juin 2014, cette provision collective s'élève à 129.6 M€ contre 117,5 M€ au 31 décembre 2013.

Diversification par filière d'activité économique (segment Entreprises de la Caisse régionale seule) : 9,9 Mds€ d'EAD au 30 juin 2014 :

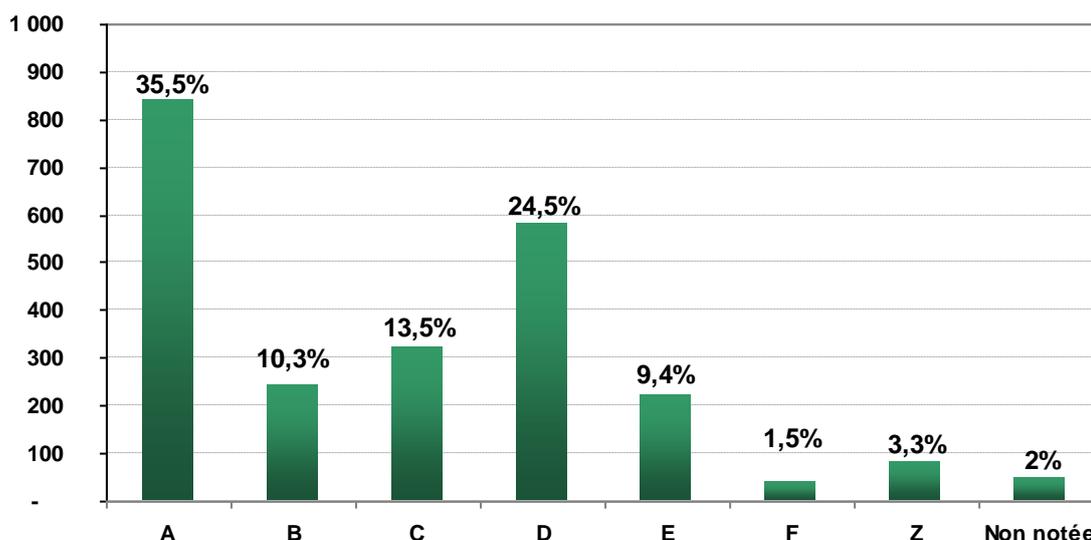


EAD : Exposition au moment du défaut (engagements de bilan et équivalent crédit des engagements hors bilan)

Qualité des encours Grandes clientèles (portefeuilles Entreprises, Collectivités Publiques et Promotion Immobilière de la Caisse régionale)

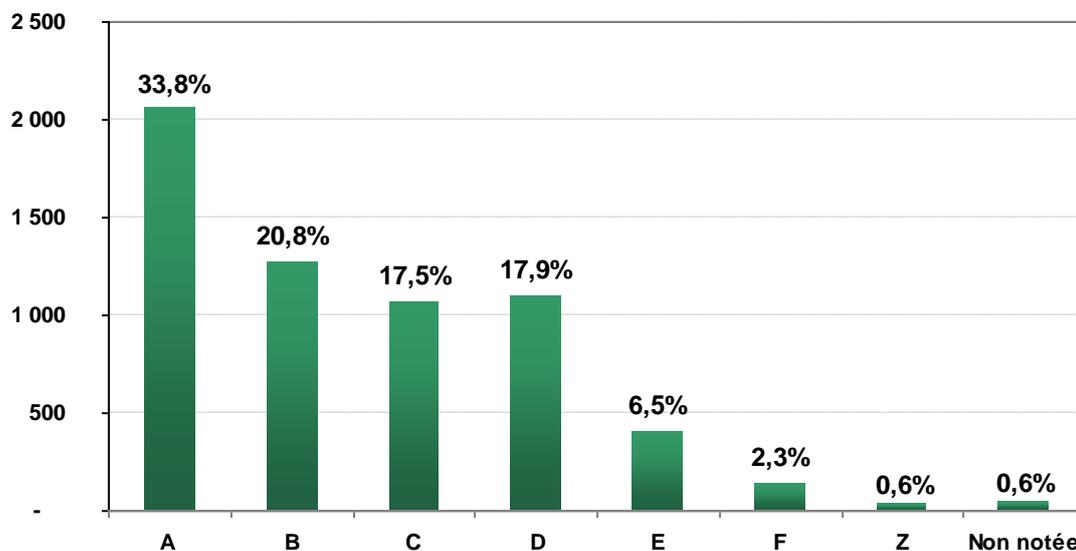
Répartition du nombre de groupes et des engagements Grandes Clientèles (entreprises, collectivités et promotion immobilière) par grade au 30 juin 2014 : 6,1 Mds€ d'EAD

Répartition du nombre de groupes Grandes Clientèles avec encours
au 30/06/2014
(Données ARCADE)



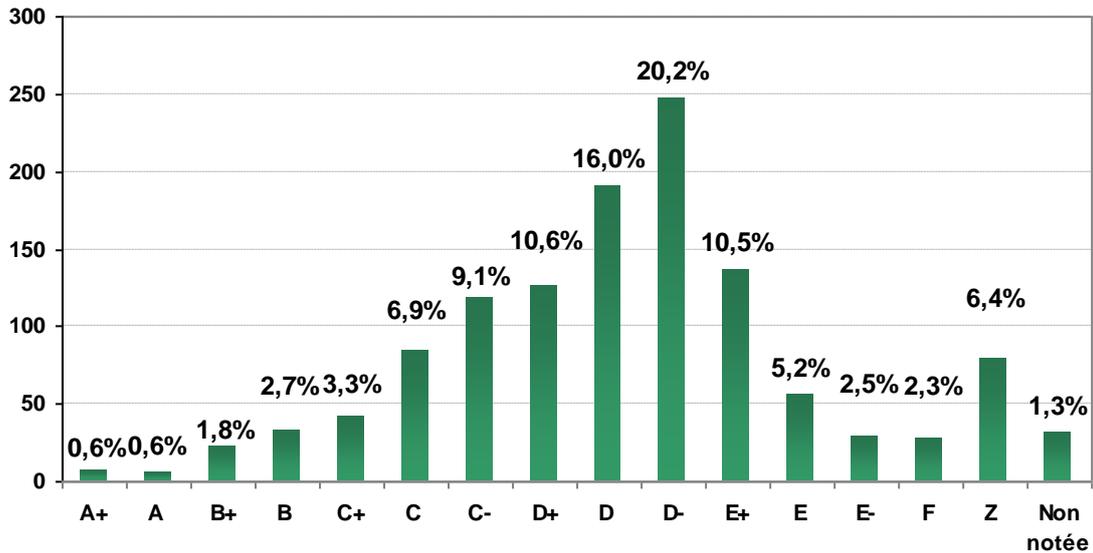
Répartition de l'EAD des groupes Grandes Clientèles au 30/06/2014
(Données ARCADE)

EAD en M€



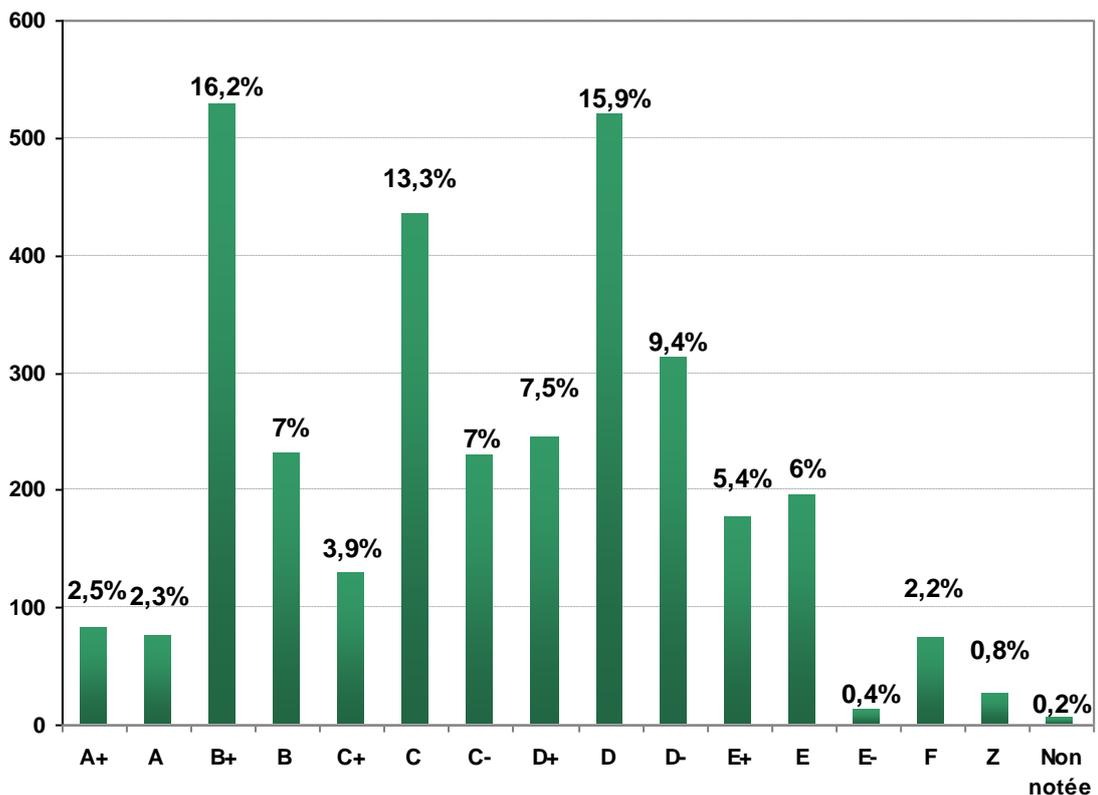
Répartition du nombre de groupes du segment de notation Entreprises par grade de note au 30 Juin 2014 : 3,3Mds€ d'EAD

Répartition du nombre de groupes du Segment Notation Entreprise avec encours au 30/06/2014 (Données ARCADE)



Répartition de l'EAD des groupes du Segment Notation Entreprise avec encours au 30/06/2014 (Données ARCADE)

EAD en M€



5.1.5 Perspectives d'évolution et incertitudes sur le risque de crédit pour 2014

La persistance de la morosité continue d'affecter l'activité économique, notamment dans le Nord Pas-de-Calais, territoire de la Caisse Régionale Nord De France. De ce fait, les projets d'investissement restent limités, la trésorerie des entreprises et des professionnels (artisans, commerçants notamment) demeure tendue.

Au cours du 1^{er} semestre, le nombre des dépôts de bilan enregistré par la Caisse Régionale a légèrement baissé (-5%), mais reste sur un niveau élevé.

Dans ce contexte, la Caisse régionale poursuivra sa politique d'anticipation des difficultés de ses clients le plus en amont possible afin de pouvoir les accompagner, dans le respect des règles prudentielles qui s'imposent à elle. Par ailleurs, au-delà du dispositif de pilotage des clients en irrégularité exposé ci-dessus, une revue des dossiers en irrégularité depuis 50 jours et plus, va être de nouveau réalisée au second semestre dans chacune des seize Régions commerciales.

Risques financiers

Le contrôle des risques financiers du Groupe Crédit Agricole est structuré à deux niveaux distincts et complémentaires :

- au niveau central, la Direction des Risques et Contrôles Permanents du Groupe assure la coordination sur tous les sujets de pilotage et contrôle des risques financiers à caractère transverse. Elle norme les données et les traitements afin d'assurer l'homogénéité de la mesure consolidée des risques et des contrôles,
- au niveau de la Caisse régionale, le Responsable des Risques et Contrôles Permanents pilote et contrôle les risques financiers issus des activités. Ce Responsable est nommé par le Directeur Général de la Caisse régionale et lui est directement rattaché.

Au sein du Crédit Agricole Nord de France, le processus d'attribution des limites et l'ensemble du dispositif de contrôle permanent des risques financiers impliquent un certain nombre d'acteurs, de Directions de la Caisse régionale ainsi que de comités spécifiques dont les rôles sont précisés ci-après.

Comité Financier

Le Comité Financier se réunit mensuellement sous la présidence du Directeur Général de la Caisse régionale ou d'un Directeur Général Adjoint.

Son rôle est d'examiner les questions essentielles relatives aux risques de marché et aux risques structurels du bilan (taux, liquidité), de s'assurer que les contrôles adéquats existent et d'approuver les principales règles qui font partie du dispositif de surveillance.

Outre la Direction Générale, le Comité Financier est composé du Directeur Financier, du Directeur des Risques et du Contrôle permanent, du Directeur des Financements des Marchés de Proximité, d'un Directeur Commercial, du Responsable du Pôle Comptable, du Responsable du Pilotage et de la Gestion Financière, des Responsables de la Trésorerie et du Middle Office.

Middle Office

La Caisse régionale dispose d'une fonction de Middle Office chargée du suivi rapproché des risques financiers, de l'instruction des limites à destination du Comité Financier, de l'application des limites, de la notification auprès du Comité Financier et de la Direction des Risques des éventuels dépassements de limites identifiés. La responsable du Middle Office est rattachée hiérarchiquement au Responsable du Pôle Comptable, lui-même rattaché au Directeur Financier.

Contrôle permanent

Le contrôle permanent des risques financiers est du ressort du Front Office au 1er degré, du Middle Office au 2nd degré 1er niveau, et de la Direction des Risques et Contrôles permanents au 2nd degré 2ème niveau.

Contrôle périodique

Le contrôle périodique des risques financiers est du ressort du service Audit et Contrôle Périodique rattaché à la Direction Générale.

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration joue pleinement le rôle que lui assigne l'ensemble des dispositions législatives et réglementaires. Les limites globales de risque (marché, contrepartie, taux, liquidité) sont soumises pour validation au Conseil d'Administration et les principales informations relatives à ces risques et à leur contrôle sont présentées, a minima une fois par an, au Conseil d'Administration qui dispose ainsi d'une connaissance de l'ensemble du dispositif de contrôle.

5.2.1 Risque de marché

Le risque de marché représente le risque d'incidences négatives sur le compte de résultat ou sur le bilan, de fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres de marché notamment : les taux d'intérêts, les taux de change, le cours des actions, le spread de crédit, le prix des matières premières, ainsi que de leur volatilité.

La gestion des risques de marché a pour objectif de mesurer et encadrer les expositions au risque de marché afin de respecter le dispositif de suivi des risques préconisé par Crédit Agricole S.A. et les limites internes validées par le Conseil d'Administration.

La Caisse régionale est exposée au risque de marché sur les éléments de son portefeuille de titres et de dérivés lorsque ces instruments sont comptabilisés en juste valeur (au prix de marché). On distingue d'un point de vue comptable le Trading book et le Banking book. La variation de juste valeur du Trading book se traduit par un impact sur le résultat. La variation de juste valeur du Banking book se traduit par un impact sur les fonds propres en normes IFRS.

Les expositions aux risques de marchés sont examinées de façon mensuelle par le Comité Financier, qui s'assure que les contrôles adéquats sont en place et qui fixe les orientations en matière de risques de marché.

Cette organisation a pour objectif de s'assurer que tous les risques de marché sont regroupés au sein d'unités qui disposent des compétences, des outils et des dispositifs de supervision et de contrôle nécessaire pour les gérer.

Le dispositif de limites relatif au risque de marché respecte les normes déterminées par Crédit Agricole S.A. Au niveau de la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France, des limites globales par type d'opération, par classe comptable, et par risque ont été adoptées par le Conseil d'administration, et un seuil d'alerte de niveau Direction Générale et Comité Financier est enclenché dès l'atteinte de 90% d'une limite globale ; un deuxième seuil d'alerte de niveau Conseil d'Administration est enclenché dès l'atteinte de 95% d'une limite globale. De même, des délégations opérationnelles par type d'opération et classe comptable ont été décidées en Comité Financier. Par ailleurs, une estimation de la perte financière potentielle maximale relative à ce risque est réalisée afin de mesurer les conséquences d'une évolution défavorable des marchés financiers.

La Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France procède à une valorisation des produits complexes de manière indépendante du vendeur afin de répondre aux exigences réglementaires et comptables.

5.2.1.1 Exposition aux risques de marché

L'encadrement des risques de marché de la Caisse régionale repose sur des indicateurs de risque, donnant lieu à encadrement par des limites ou des seuils d'alerte avec notamment la Value at Risk et les scénarii de stress.

La Caisse régionale ne détient pas de portefeuille de négociation (trading).

La Value at Risk ou VaR

L'un des principaux outils utilisés par la Caisse régionale pour suivre et limiter son exposition au risque de marché est la **Value at Risk (VaR)**.

Pour le périmètre du portefeuille Titres (hors titres d'investissement), la Caisse régionale utilise le modèle de calcul de VaR de l'outil e-VaRisk, développé pour le Groupe Crédit Agricole S.A. par sa filiale Amundi Asset Management.

Pour les produits complexes (swaps déclassés, BMTN émis en JVO et swaps de couverture de ces BMTN, produits structurés en portefeuille d'investissement et produits structurés en portefeuille de placement non gérés par e-VaRisk), la VaR est calculée par CACEIS.

La VaR est définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements défavorables des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un intervalle de confiance donnés.

La Caisse régionale calcule la VaR au minimum mensuellement, à un horizon de 1 mois avec un seuil de confiance à 99%.

Le modèle de VaR de l'outil e-VaRisk est fondé sur un modèle paramétrique ; celui de CACEIS est fondé sur un modèle historique. La VaR globale est une VaR additive des deux périmètres.

La VaR à 1 mois à 99% sur les titres et les produits complexes s'élève à 10.5 M€ au 30 juin 2014.

Présentation de la répartition de la VaR mutualisée sur la période par type de risque

Poches	VaR 30/06/2014 en M€	VaR 31/12/2013 en M€	VaR 31/12/2012 en M€
Monétaire	0.0	0.0	0.0
Obligataire	5.6	4.3	4.9
Convertible	1.4	1.5	2.2
Actions	6.4	7.2	10.2
Alternatif	2.1	2.4	3.1
Immobilier	0.4	0.4	0.5
Total ¹	15.9	15.8	20.8

(1) La somme des VaR par poche est supérieure à la VaR (non prise en compte des corrélations)

Bien qu'elle constitue une mesure utile du risque, la VaR doit être appréciée au regard de ses limites. L'utilisation des données historiques comme substitut pour estimer les événements futurs peut ne pas capturer tous les événements potentiels, en particulier ceux qui sont extrêmes par

nature, par définition, le niveau de probabilité de 99% ne permet pas de prendre en compte les pertes potentielles au delà de ce niveau de probabilité.

Les stress scenarii

Consciente des limites de ce modèle, **la Caisse régionale utilise également des scenarii de stress** appliqués au portefeuille de placement de titres. Ces calculs de scenarii de stress simulent des conditions extrêmes de marché et sont le résultat de trois approches complémentaires :

- les scenarii historiques consistent à répliquer sur le portefeuille actuel l'effet de crises majeures survenues dans le passé,
- les scenarii hypothétiques anticipent des chocs vraisemblables, élaborés en collaboration avec les économistes,
- un scénario adverse consiste à adapter les hypothèses pour simuler les situations les plus défavorables en fonction de la structure du portefeuille au moment où le scénario est calculé.

Ces scenarii sont adaptés aux risques propres aux différents portefeuilles sur lesquels ils sont calculés.

Une limite globale de perte sur le scénario adverse est définie, et un seuil d'alerte correspondant à 90% de cette limite permet d'alerter la Direction Générale avant atteinte de la limite et de proposer les actions correctrices permettant de la respecter.

Depuis le 1er janvier 2012, la CR Nord de France applique aux portefeuilles de placement et de transaction le scénario catastrophe défini par le Groupe en mars 2011. Ce nouveau scénario prend en compte les variations des paramètres de marché survenues lors des crises récentes (subprime, faillite de Lehman, crise des dettes souveraines). Un scénario catastrophe consolidé sur les différents engagements de la Caisse régionale (BMTN structurés, immobilier...) est également calculé.

L'impact en stress scénario au 30 juin 2014 s'élève à -67.8 M€ (en prenant uniquement en compte les actifs enregistrant des pertes, donc sans retenir d'effet de compensation entre classe d'actifs).

Risque Action

Le risque Action est le risque que les variations des cours des titres et/ou des valeurs liquidatives des parts d'OPCVM actions puissent impacter le compte de résultat ou le bilan de la Caisse régionale. La Caisse régionale n'a plus d'opération de couverture du portefeuille actions depuis mars 2011.

La Caisse régionale place une partie de ses fonds propres sous forme de titres de créances, dont la performance est indexée sur des indices actions et des paniers d'action, ainsi que des parts d'OPCVM actions. Au 30 juin 2014, ces titres sont valorisés en juste valeur par capitaux propres pour 5,7 M€, et en juste valeur par résultat sur option pour 9,6 M€. Le stock de plus ou moins values latentes s'élève à -1,9 M€.

Actions d'autocontrôle

La Caisse régionale a activé à compter du 22 juillet 2008, son programme de rachat d'actions autorisé par l'assemblée générale mixte du 28 avril 2008.

Cette autorisation est destinée à permettre à la Caisse régionale d'opérer en bourse ou hors marché sur ses certificats coopératifs d'investissement en vue de toute affectation permise ou qui viendrait à être permise par la loi ou la réglementation en vigueur.

En particulier, la Caisse régionale pourra utiliser la présente autorisation en vue :

- de consentir des options d'achat de certificats coopératifs d'investissement de la Caisse régionale au profit des membres du personnel salarié (ou de certains d'entre eux) et / ou mandataires sociaux exerçant des fonctions de dirigeant (ou de certains d'entre eux) de la Caisse régionale et des sociétés ou groupements qui lui sont liés ou lui seront liés dans les conditions définies par les dispositions de l'article L.225-180 du Code de commerce,
- d'attribuer des certificats coopératifs d'investissement de la Caisse régionale aux salariés visés à l'alinéa ci-avant, au titre de leur participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise ou d'un plan d'épargne d'entreprise,
- de conserver les certificats coopératifs d'investissement de la Caisse régionale qui auront été achetés en vue de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'éventuelles opérations de croissance externe,
- d'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant accès au capital social de la Caisse régionale,
- d'assurer l'animation du marché des certificats coopératifs d'investissement par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI,
- de procéder à l'annulation des certificats coopératifs d'investissement acquis.

La Caisse régionale est autorisée à acquérir un nombre de certificats coopératifs d'investissement ne pouvant excéder 10 % du nombre total de certificats coopératifs d'investissement composant son capital social à la date de réalisation des achats, ce qui représente, au 30 juin 2014, 1 710 982 des certificats coopératifs d'investissement. Toutefois, le nombre de certificats coopératifs d'investissement acquis en vue de leur conservation ou de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne peut excéder 5% du capital de la Caisse régionale.

Au 30 juin 2014, dans le cadre du programme de rachat y compris contrat de liquidité, 762 183 titres ont ainsi été achetés pour un montant net de 12,9 millions d'euros.

Juste valeur et contrôles de vérification des cours

Les instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur comprennent notamment les instruments financiers sous option juste valeur, les titres de placement et les instruments financiers dérivés.

Le calcul des justes valeurs constitue par conséquent un élément important des remontées d'informations relatives aux activités de marchés de la Caisse régionale. Les Commissaires aux Comptes sont amenés à se prononcer sur les méthodes significatives d'évaluation et les changements de méthode associées.

La Caisse régionale assure une stricte séparation des fonctions entre le passage des ordres, le contrôle de ces opérations et leur comptabilisation. Les services comptables et le back office sont chargés d'enregistrer les justes valeurs communiquées par les contreparties dans les états financiers et de s'assurer au 1er niveau du respect des règles de Groupe et de l'observation des normes comptables afférentes.

Déclaration d'exigence de fonds propres au titre du risque de marché

En 2014, la Caisse régionale ne détient pas de portefeuille de négociation, elle n'est donc pas soumise à la déclaration réglementaire relative à la surveillance prudentielle des risques de marché.

5.2.1.2 Risques particuliers induits par la crise financière

La Caisse régionale ne détient plus de CDO (*Collateralised Debt Obligations*), le dernier étant arrivé à échéance au 30 décembre 2012 et remboursé au pair.

5.2.1.3 Perspectives d'évolution et incertitudes sur les risques de marché pour 2014

Au regard de l'application des normes Bâle III, la Caisse régionale a adopté une politique de constitution progressive de réserve de titres éligibles HQLA en vue du respect du futur ratio LCR (Liquidity Coverage Ratio) applicable au 1er janvier 2015.

La Caisse régionale poursuit sa politique de gestion extinctive de certains produits complexes (portefeuille de valeur comptable de 96,7 M€ au 30 juin 2014, garanti à échéance par des établissements de crédits européens à hauteur de 40 M€). Enfin, la Caisse conserve à son passif 85 M€ de nominal de BMTN soumis aux variations de juste valeur en norme IFRS au titre du spread de crédit de Crédit Agricole S.A.

5.2.2 Gestion du bilan

5.2.2.1 La gestion du risque de taux d'intérêt global

Le risque de taux est le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêt du fait de l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan, à l'exception, le cas échéant, des opérations soumises aux risques de marché (*trading book*).

Il correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêt. Une mesure et une analyse de l'exposition au risque de taux d'intérêt global sont effectuées chaque mois et présentées en Comité Financier. Semestriellement, une présentation de l'exposition de la Caisse régionale au risque de taux est faite en Conseil d'Administration.

Pour se protéger d'une exposition défavorable à la variation des taux, la Caisse régionale utilise des instruments de couverture. **Cette couverture est composée de 5 045 M€ de swaps et de 800 M€ de CAP en notionnel au 30 juin 2014.**

Le suivi du risque de taux se fait chaque mois par la méthode des gaps à taux fixe et synthétique. Les limites retenues par la Caisse régionale Nord de France ont été validées par le Conseil d'Administration sur la base des préconisations de Crédit Agricole S.A. :

- Limite en VAN : l'impact en VAN sur l'ensemble des maturités d'un choc de +/- 200 bps ne doit pas dépasser 10% des Fonds Propres prudentiels (320 M€).
- Limite en GAP : Limite de concentration en gap sur 10 ans soit 1,3 Mds€ pour les années 1 et 2 et 1,04 Mds€ pour les années 3 à 10.

5.2.2.2 La gestion du risque structurel de change

Le risque de change correspond au risque de variation de juste valeur d'un instrument financier du fait de l'évolution du cours d'une devise. La Caisse régionale n'a pas de position de change de cette nature.

5.2.2.3 Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement désigne la possibilité de subir une perte si l'entreprise n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Ces engagements comprennent notamment les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre d'emprunts et de placement.

En tant qu'établissement de crédit, la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France respecte les exigences en matière de liquidité définies par les textes suivants :

- l'arrêté ministériel publié le 5 mai 2009 relatif à l'identification, la mesure, la gestion et le contrôle du risque de liquidité, abrogeant le règlement CRBF n°88-01 ;
- l'instruction de la Commission bancaire n°2009-05 du 29 juin 2009 abrogeant les instructions de la Commission bancaire n° 88-03, n° 88-10 et n° 89-03.

Le coefficient de liquidité standard est calculé mensuellement sur base sociale. Au 30 juin 2014, ce coefficient est de 154.21%.

La gestion du risque de liquidité s'appuie également sur une méthode avancée de mesure, de gestion et d'encadrement du risque de liquidité, formalisée par une convention de liquidité avec Crédit Agricole S.A. qui établit l'ensemble des principes et règles du dispositif applicable à la Caisse régionale.

Cette méthode vise à assurer le suivi et l'encadrement des principaux risques de liquidité :

- le risque d'illiquidité
- le risque de concentration des échéances
- le risque de transformation en liquidité ou risque de prix de la liquidité

Ce dispositif distingue la gestion du risque de liquidité à court-terme (jusqu'à 1 an) et celui de la liquidité à moyen long-terme (supérieur à 1 an).

Le risque d'illiquidité est encadré par une limite de refinancement à court terme (LCT < 12 mois). L'approche consiste à mesurer les *cash flows* susceptibles d'entrer et de sortir à horizon d'un an et de s'assurer que le solde est constamment positif. Les entrées de liquidité sont calibrées dans un contexte *stressé*, les sorties de liquidité sont appréciées dans un scénario de continuité d'activité commerciale. Les limites d'endettement, déterminées en volume et en durée, sont révisées deux fois par an et contrôlées mensuellement. Elles sont présentées pour approbation au Conseil d'Administration de la Caisse régionale.

Le pilotage du risque de liquidité à moyen long terme s'appuie sur la mesure du risque de concentration des échéances. Une limite du risque de concentration des échéances, qui détermine un volume maximal des tombées de dette MLT, semestre par semestre, a été fixée à 2,5% des encours de crédits de la Caisse régionale au démarrage de la Convention de liquidité et revue semestriellement sur la base de la consommation constatée de la liquidité au niveau du Groupe.

Les besoins de liquidité à moyen long terme se mesurent par le calcul de gaps de liquidité, sur la base de l'écoulement (selon échéanciers ou conventions) des postes de bilan et hors bilan.

Des limites complémentaires sont en place pour encadrer la gestion du risque de liquidité et de refinancement. Au 30 juin 2014, les limites sont les suivantes :

Limites de refinancement par avance globale : l'encours des avances globales doit être inférieur à 50% des réalisations de crédits MLT éligibles auprès de Crédit Agricole S.A.

Limites de refinancement de marché :

Emission de Titres de Créances Négociables	Plafond en M€
CDN	2 000
BMTN	2 500 Dont 800 M€ de BMTN subordonnés

Dans le cadre de sa Limite de refinancement Court Terme, la Caisse Régionale a diversifié ses ressources par des émissions de CDN et des emprunts en blanc auprès de Crédit Agricole S.A. Avec une stratégie d'optimisation du coût de son refinancement moyen et long terme, la Caisse régionale continue de profiter d'avances dites spécifiques (CRH, Covered bonds...).

5.2.2.4 Politique de couverture

Les instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre d'une relation de couverture sont désignés en fonction de l'objectif poursuivi de :

- couverture de juste valeur (Fair Value Hedge),
- couverture de résultats futurs (Cash Flow Hedge),
- couverture d'un investissement net en devise (Net Investment Hedge)

Chaque relation de couverture fait l'objet d'une documentation formelle décrivant la stratégie, l'instrument couvert et l'instrument de couverture ainsi que la méthodologie d'appréciation de l'efficacité.

Couverture de juste valeur

Les couvertures de juste valeur modifient le risque de variations de juste valeur d'un instrument à taux fixe causées par des changements de taux d'intérêts. Ces couvertures transforment des actifs ou des passifs à taux fixe en éléments à taux variables. Les couvertures de juste valeur comprennent notamment la couverture de prêts, de titres, de dépôts et de dettes subordonnées à taux fixe.

La Caisse régionale est exposée favorablement à la baisse des taux. Pour se protéger contre une hausse de taux, la Caisse régionale utilise des swaps de macro-couverture qui sont justifiés et documentés selon les normes IAS - IFRS.

La Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a mis en place une méthodologie de justification de l'efficacité de la macro-couverture, conformément à ce qui est appliqué dans le groupe Crédit Agricole et telle que préconisée par la norme IAS 39. Cette méthodologie permet de documenter les relations de couverture sur la base d'échéanciers en encours moyens, de qualifier l'efficacité de la couverture de façon prospective et rétrospective.

Couverture de résultats futurs et d'investissement net en devise

Les couvertures de résultats futurs modifient notamment le risque inhérent à la variabilité des flux de trésorerie liés à des instruments portant intérêt à taux variable. Elles comprennent notamment les couvertures de prêts et de dépôts à taux variable.

Au 30 juin 2014, la Caisse régionale Nord de France n'a pas documenté de couverture de résultats futurs, ni de couverture d'investissement net en devise.

5.2.3 Ratios réglementaires

Les principaux ratios du Groupe sont les suivants :

Le Ratio de solvabilité Bâle III

Pour le Groupe Crédit Agricole Nord de France, les fonds propres prudentiels évalués suivant les normes de solvabilité Bâle III sur base consolidée s'élèvent à 2 962 M€ au 30 juin 2014 (sous réserve de validation par l'organe central).

Conformément à la directive européenne CRD IV, les établissements de crédit sont tenus de respecter un ratio de solvabilité supérieur à 8%. Il vise à s'assurer que leurs fonds propres sont suffisants pour faire face notamment à des pertes importantes dues à la défaillance de leur clientèle. Le Ratio Bâle III phasé de la Caisse régionale s'élève à 23,06 % au 30 juin 2014 (sous réserve de validation par l'organe central) et à 21,24% au 31 mars 2014.

Le Coefficient de liquidité standard

Selon les termes de l'arrêté ministériel du 5 mai 2009, les établissements de crédit sont tenus de pouvoir faire face en toutes circonstances à leurs engagements. Les établissements doivent à tout moment présenter un coefficient de liquidité au moins égal à 100%. La Caisse régionale Nord de

France a un coefficient de liquidité, calculé sur base sociale selon l'approche standard, de 154,21% au 30 juin 2014 contre 195% au 30 juin 2013.

Le Return on Equity ROE

Il correspond au Résultat Net sur le montant des Capitaux Propres. Sur base consolidée, ce rapport annualisé est de 4,26% en Juin 2014 contre 2,16% au 30 juin 2013.

Le Return on Asset ROA

Il représente le montant du Résultat Net sur le total du bilan. Ce rapport annualisé est de 0,55% en Juin 2014 sur base consolidée contre 0,27% au 30 juin 2013 (calcul établi à partir les données pro-forma selon la norme IFRS11).

5.2.4 Perspectives d'évolution des risques et incertitudes sur les risques de gestion du bilan pour 2014

Au premier semestre 2014, le déficit de collecte de bilan par rapport aux crédits alloués s'est globalement stabilisé à 4,7 Mds€. La Caisse régionale maintient une politique commerciale forte de développement de sa collecte, notamment la collecte de bilan qui reste aujourd'hui peu favorisée par les contextes de taux et fiscaux. La Caisse régionale est par ailleurs d'ores et déjà en mesure de respecter ses obligations réglementaires s'agissant du nouveau ratio de liquidité à un mois Bâle 3, dit ratio LCR.

Risques opérationnels et de non-conformité

5.3.1 Risques opérationnels

Le risque opérationnel correspond au risque de perte résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'évènements extérieurs, risque juridique inclus mais risque stratégique et de réputation exclus.

Le dispositif de gestion des risques opérationnels, décliné dans les entités du Groupe, comprend les composantes suivantes, communes à l'ensemble du Groupe :

- **gouvernance de la fonction gestion des risques opérationnels** supervisée par la Direction Générale via le volet risques opérationnels du Comité des Risques,
- **identification et évaluation qualitative des risques à travers des cartographies**, complétées par la mise en place d'indicateurs permettant la surveillance des processus les plus sensibles,
- **collecte des pertes opérationnelles et remontée des alertes** pour les incidents significatifs, avec une consolidation dans une base de données permettant la mesure et le suivi du coût du risque,
- **calcul et allocation des fonds propres réglementaires** au titre des risques opérationnels au niveau consolidé et au niveau entité,

- **réalisation périodique d'un tableau de bord** des risques opérationnels au niveau entité, complété par une synthèse Groupe.

L'organisation de la gestion des risques opérationnels s'intègre dans l'organisation globale de la ligne métier Risques et Contrôles Permanents du Groupe : le responsable des risques opérationnels de la Caisse régionale est rattaché au RCPR (Responsable des Risques et Contrôles Permanents) de la Caisse régionale.

Le Manager du Risque Opérationnel rend compte régulièrement sur son activité et sur le niveau d'exposition au risque dans le cadre du Comité de Contrôle Interne réuni trimestriellement dont la Présidence est assurée par Directeur Général de la Caisse régionale.

L'organe exécutif est par ailleurs informé mensuellement par un tableau de bord après intégration des dernières collectes des incidents et pertes avérés du risque opérationnel dans le cadre du dispositif de recensement de la Caisse régionale. Le contrôle périodique et les contrôleurs du deuxième degré de second niveau sont destinataires de ces informations. L'organe délibérant est informé semestriellement sur l'évolution du coût du risque et les événements marquants du dispositif.

Calcul des Fonds Propres en méthode AMA

La méthode AMA de calcul des fonds propres au titre du risque opérationnel a pour objectifs principaux de :

- inciter à une meilleure maîtrise du coût du risque opérationnel ainsi qu'à la prévention des risques exceptionnels,
- déterminer le niveau de fonds propres correspondant aux risques mesurés, pouvant se situer en deçà de la méthode standard,
- favoriser l'amélioration de la qualité des contrôles permanents dans le cadre du suivi de plans d'actions.

Les dispositifs Groupe mis en place dans la Caisse régionale visent à respecter l'ensemble des critères qualitatifs (intégration de la mesure des risques dans la gestion quotidienne, indépendance de la fonction risques, déclaration périodique des expositions au risque opérationnel ...) et des critères quantitatifs Bâle II (intervalle de confiance de 99,9% sur une période de un an ; prise en compte des données internes, des données externes, d'analyses de scénarii et de facteurs reflétant l'environnement ; prise en compte des facteurs de risque influençant la distribution statistique).

Le modèle AMA de calcul des fonds propres repose sur un modèle actuariel de type *lost distribution approach* qui est unique au sein du Groupe. L'allocation du capital de la Caisse régionale est prise en charge par celle-ci à partir de principes définis au niveau national. Les principes qui ont gouverné la conception et la mise au point du modèle sont les suivants :

- intégration dans la politique de risques ;
- pragmatisme, la méthodologie devant s'adapter aux réalités opérationnelles ;
- pédagogie, de manière à favoriser l'appropriation par la direction générale et les métiers ;
- robustesse : capacité du modèle à donner des estimations réalistes et stables d'un exercice à l'autre.

L'utilisation de ce modèle AMA a été validée par l'ACP en Décembre 2007 et la méthodologie est régulièrement présentée et validée en Comité des Normes et Méthodologies du Groupe Crédit Agricole et encore récemment en Décembre 2011, présidé par le Directeur des Risques et Contrôles Permanents Groupe.

Plans de continuité d'activité

Conformément à la réglementation CRBF 2004-02, la Caisse régionale Nord de France a nommé dès 2004 un Responsable des Plans de Continuité d'Activité (RPCA).

Les travaux menés depuis lors ont eu pour objectif de couvrir les quatre zones de risque suivantes :

- Le risque d'interruption consécutif à la survenance d'un sinistre sur le système informatique (attaque virale massive, indisponibilité physique ou logique du système),
- Le risque d'interruption consécutif à la survenance d'un sinistre immobilier sur le Siège Social de la Caisse régionale,
- Le risque d'interruption consécutif à la survenance d'un sinistre chez un prestataire réalisant une prestation de service essentielle au sens du règlement CRBF 97-02,
- Le risque d'interruption consécutif à l'indisponibilité des acteurs (épidémie, grève etc.).

L'ensemble de ces travaux s'intègre dans le cadre de la politique de continuité d'activité du Groupe.

Assurances et couverture des risques

Dans la perspective d'une protection de son patrimoine et de son résultat, le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a souscrit de multiples polices d'assurances telles que des assurances couvrant le risque global de banque (détournements-escroqueries, cambriolages, moyens de paiement...), des assurances contre les préjudices financiers ou encore des assurances multirisques (bureaux, automobiles, machines).

A ces assurances, s'ajoutent des responsabilités civiles (exploitation, courtage, mandataires sociaux) garantissant la protection des partenaires du groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France.

5.3.2 Risques de non-conformité

Le risque de non-conformité constitue le risque de sanction judiciaire, administrative ou disciplinaires, de perte financière ou d'atteinte à la réputation lié au non-respect de dispositions législatives, réglementaires, professionnelles ou déontologiques propres aux activités bancaires et financières.

L'information concernant ce risque est traitée dans la partie ci-après relative au dispositif de contrôle interne.

6. Dispositif de Contrôle Interne

La Caisse régionale Nord de France a exercé durant l'année 2013 un contrôle continu sur ses activités. L'organisation et le fonctionnement du dispositif de contrôle interne sont conformes à l'arrêté du 31 mars 2005 modifiant le règlement CRBF n°97-02.

Ainsi, la responsabilité du Contrôle Interne est partagée entre trois fonctions :

- le Responsable des Risques et du Contrôle Permanent,
- le Responsable du Contrôle de la Conformité,
- le Responsable du Contrôle Périodique.

En application de l'arrêté du 20 janvier 2010 modifiant le règlement CRBF n°97-02, le Directeur des Risques et du Contrôle Permanent de la Caisse régionale a été nommé Responsable de la « filière risques ». A ce titre, il assure la coordination et la consolidation de l'ensemble des risques sur le périmètre de contrôle interne de la Caisse régionale. Il rend compte à l'organe exécutif et délibérant de l'exercice de ses missions et l'alerte de toute situation susceptible d'avoir des répercussions significatives sur la maîtrise des risques.

La coordination des fonctions de contrôle et le suivi du dispositif de Contrôle Interne sont assurés par un Comité de Contrôle Interne se réunissant trimestriellement et dont la Présidence est assurée par le Directeur Général.

Les Responsables du Contrôle Interne rendent compte semestriellement au Conseil d'administration et au Comité d'audit de l'activité de contrôle interne au sein de la Caisse régionale et des principales évolutions sur chaque domaine de risque.

Les dispositifs de mesure et de surveillance des risques (contrepartie, marché, taux, opérationnels...) sont assurés par des instances telles que le Comité des Risques et le Comité Financier et régulièrement présentées au Conseil d'administration et au Comité d'audit.

Enfin, le rapport du Président du Conseil d'administration pour l'exercice 2013, rendant compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la Caisse régionale, a été établi et diffusé.

Contrôle Permanent et Périodique

Le dispositif mis en place qui s'étend aux entreprises contrôlées de manière exclusive ou conjointe par la Caisse régionale, repose sur l'indépendance et la spécialisation des contrôles qui se répartissent en trois catégories.

- Les contrôles permanents de premier degré réalisés par l'encadrement des services ou des agences éventuellement complétés par des contrôles automatiques.
- Les contrôles permanents de deuxième degré permettant aux services ayant délégué des activités, notamment en agence, de s'assurer du respect des procédures. Un contrôle permanent de second niveau est aussi exercé par des fonctions spécialisées : Contrôle des Risques Crédit, Contrôle Comptable et Financier, Contrôle de la Conformité,

- Les contrôles périodiques par le Service Audit et Contrôle Périodique, garant de la qualité des contrôles opérés au sein de la Caisse régionale, qui constituent le troisième degré. Ce service est directement rattaché au Directeur Général et agit en toute indépendance dans le cadre d'un cycle pluriannuel.

L'essentiel de la sécurité informatique est désormais confié au responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI) du SIU NICE (Nouvelle Informatique Convergente Evolutive). Il travaille de concert avec le RSSI des Caisses régionales adhérentes. Le contrôle annuel de la conformité du système d'information est sous la responsabilité du GIE CA-TECHNOLOGIES, conformément à ses obligations contractuelles avec les Caisses Régionales.

Contrôle de la Conformité

Le Responsable du Contrôle de la Conformité, qui est également Responsable de la Conformité des Services d'Investissement (RCSI), veille en liaison avec le Responsable Juridique au respect des lois et règlements propres à l'activité bancaire, aux normes professionnelles et déontologiques et aux procédures internes, en concentrant particulièrement ses actions sur les réglementations relatives à l'Autorité des Marchés Financiers, à la lutte contre le blanchiment et à la commercialisation des produits.

Sur la base du plan de contrôle annuel de la conformité mis en place au sein de la Caisse régionale, des contrôles ont été réalisés afin d'évaluer le correct respect des procédures internes qui doivent permettre de prévenir les principaux risques de non conformité.

De même, les nouvelles activités et nouveaux produits ont été validés et les dysfonctionnements de conformité traités.

Les principales actions entreprises au cours du premier semestre 2014 ont porté sur :

- la poursuite de la mise en œuvre du plan d'actions concernant la mise en conformité des personnes morales et des personnes physiques professionnelles, dont l'échéance est prévue fin 2015,
- la poursuite de la mise en œuvre d'un plan pluriannuel de mise en conformité du stock de conventions de comptes-titres et PEA,
- le déploiement d'un nouvel outil de Lutte Anti-Blanchiment pour le réseau commercial,
- la mise en œuvre d'une formation dédiée à la prévention des fraudes à l'ingénierie sociale, destinée aux collaborateurs de la Caisse régionale les plus concernés.

Le Responsable de la Conformité rend compte à la Direction Générale de la cohérence, de l'exhaustivité et de l'efficacité du dispositif de contrôle des risques de non conformité dans le cadre des Comités de Contrôle Interne.

Perspectives 2014

La Caisse régionale va poursuivre ses investissements visant à développer le concept d'agences multi-canal, à faciliter la digitalisation de la relation clients et à encore mieux préparer la banque de demain. Dans cet objectif, tablettes numériques et signature électronique pour certains produits seront par exemple déployées en agences au cours du second semestre. En outre, une e-agence est désormais opérationnelle pour la clientèle désirant gérer à distance sa relation bancassurance.

Sur le plan financier, la trajectoire de rentabilité du pôle immobilier continue de faire l'objet d'un suivi rapproché, avec un métier de la transaction opérant dans un marché à volumes réduits et pénalisé par les évolutions de réglementation.

*Partie II COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES
RESUMES AU 30 JUIN 2014*

***Groupe Caisse Régionale de
Crédit Agricole Nord de France***

**Examinés par le Conseil d'administration de la Caisse régionale de Crédit Agricole
Nord de France en date du 25 Juillet 2014**

SOMMAIRE

CADRE GENERAL	36
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	38
COMPTE DE RESULTAT.....	38
RESULTAT NET ET AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL	39
BILAN ACTIF	40
BILAN PASSIF.....	41
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	42
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE.....	44
NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES.....	46
1. PRINCIPES ET METHODES APPLICABLES DANS LE GROUPE, JUGEMENTS ET ESTIMATIONS UTILISEES.....	46
2. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES DU SEMESTRE.....	49
2.1. Principales opérations de structure et évènements significatifs de la période.....	49
2.2. Ecart d'acquisition	51
2.3. Parties liées.....	51
3. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT.....	52
3.1. Produits et Charges d'intérêts.....	52
3.2. Commissions nettes	53
3.3. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	53
3.4. Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	55
3.5. Produits et charges nets des autres activités.....	56
3.6. Charges générales d'exploitation.....	56
3.7. Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles..	57
3.8. Coût du risque	57
3.9. Gains ou pertes nets sur autres actifs.....	58
3.10. Impôts.....	58
3.11. Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres.....	60
4. INFORMATIONS SECTORIELLES	63
5. NOTES RELATIVES AU BILAN	64
5.1. Actifs et Passifs financiers à la juste valeur par résultat	64
5.2. Actifs financiers disponibles à la vente	66
5.3. Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle	67
5.4. Actifs transférés non décomptabilisés ou décomptabilisés avec implication continue.....	69
5.5. Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers.....	70
5.6. Exposition au risque souverain	71
5.7. Dettes envers les établissements de crédit et sur la clientèle	74
5.8. Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées	74
5.9. Informations sur la compensation des actifs et des passifs financiers	75
5.10. Actifs et passifs liés aux actifs non courants destinés à être cédés.....	77
5.11. Immeubles de placement	77
5.12. Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition).....	79
5.13. Provisions.....	80
5.14. Capitaux propres.....	82
6. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE	83
7. RECLASSEMENTS D'INSTRUMENTS FINANCIERS	85
8. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS	85
8.1. Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût	85
8.2. Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur.....	89
9. IMPACTS DES EVOLUTIONS COMPTABLES (NOUVELLES NORMES DE CONSOLIDATION) OU AUTRES	
EVENEMENTS.....	93
10. ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA FIN DE LA PERIODE INTERMEDIAIRE	103
11. PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 30 JUIN 2014	104

CADRE GENERAL

Présentation juridique de l'entité

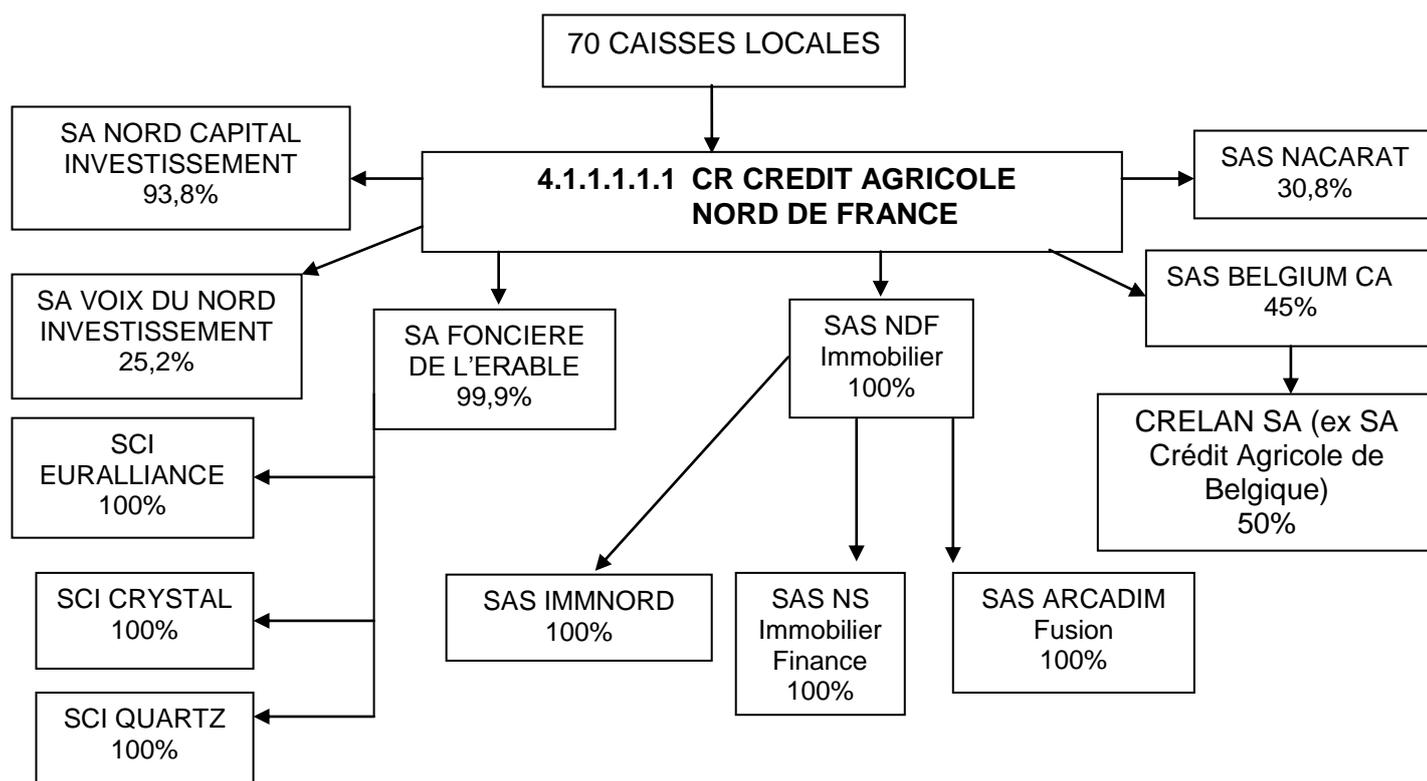
La société tête de groupe est la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France, société coopérative à capital et personnel variables, dont le siège social est à Lille – 10 avenue Foch, immatriculée au RCS de Lille sous le numéro 440 676 559. Le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France est une composante du groupe Crédit Agricole. La Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France émet des certificats coopératifs d'investissement qui sont cotés sur l'Euronext Paris.

De par la loi bancaire, la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France est un établissement de crédit avec les compétences bancaires et commerciales que cela entraîne. Il est soumis à la réglementation bancaire et est régi par le Code Monétaire et Financier et la loi bancaire du 24 janvier 1984 relative au contrôle et à l'activité des établissements de crédit.

Sont rattachées à la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France, 70 Caisses Locales qui constituent des unités distinctes avec une vie juridique propre. Les états financiers consolidés, selon la méthode de l'entité consolidante, incluent les comptes de la Caisse régionale, les comptes des 70 Caisses Locales et ceux de ses principales filiales (Crelan SA (ex SA Crédit Agricole de Belgique), SAS Belgium CA, SA Nord Capital Investissement, SCI Euralliance, SCI Crystal, SCI Quartz, SAS Immnord, SAS Nord de France Immobilier, SAS Arcadim Fusion, SA Foncière de l'Erable, SAS Nacarat, SA Voix du Nord Investissement et SAS NS Immobilier Finance).

Ces sociétés sont consolidées dans les comptes de la Caisse régionale selon la méthode globale pour les entités sous contrôle exclusif, ou selon la méthode de mise en équivalence pour les co-entreprises, conformément à l'application des normes IFRS 11 et IAS 28 amendée.

Groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France



NB : Le pourcentage d'intérêt de la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France est de 95,47% dans la SA Nord Capital Investissement.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

COMPTE DE RESULTAT

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	30/06/2014	31/12/2013 Retraité (1)	30/06/2013 Retraité (1)
Intérêts et produits assimilés	3.1	366 214	756 503	379 668
Intérêts et charges assimilées	3.1	- 217 049	- 428 528	- 215 834
Commissions (produits)	3.2	133 028	291 416	141 502
Commissions (charges)	3.2	- 21 600	- 41 414	- 20 409
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.3	- 2 331	- 129	- 739
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	3.4	33 471	22 603	7 411
Produits des autres activités	3.5	23 149	47 258	22 190
Charges des autres activités	3.5	- 5 556	- 13 008	- 6 265
PRODUIT NET BANCAIRE		309 326	634 701	307 524
Charges générales d'exploitation	3.6	- 170 026	- 333 254	- 159 964
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	3.7	- 8 634	- 16 126	- 7 729
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		130 666	285 321	139 831
Coût du risque	3.8	- 28 685	- 93 015	- 56 014
RESULTAT D'EXPLOITATION		101 981	192 306	83 817
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		251	- 9 645	973
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3.9	- 1	1 476	540
Variations de valeur des écarts d'acquisition	2.2		- 21 498	- 21 498
RESULTAT AVANT IMPOT		102 231	162 639	63 832
Impôts sur les bénéfices		- 33 677	- 67 049	- 30 302
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession				
RESULTAT NET		68 554	95 590	33 530
Participations ne donnant pas le contrôle		127	510	194
RESULTAT NET – PART DU GROUPE		68 427	95 080	33 336

(1) Les effets du changement de méthode comptable liés aux nouvelles normes de consolidation et à l'application d'IFRS 5 sont présentés en note 9.

RESULTAT NET ET AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	30/06/2014	31/12/2013 Retraité (1)	30/06/2013 Retraité (1)
Résultat net		68 554	95 590	33 530
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi		- 2 215	510	
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés		- 581		
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entités mises en équivalence		- 2 796	510	
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence		581	- 1 210	- 94
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entités mises en équivalence		960	- 178	
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence		- 198	412	32
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables		- 1 453	- 466	- 62
Gains et pertes sur écarts de conversion				
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente		10 455	- 13 119	- 3 391
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture				
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés		43 843		
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entités mises en équivalence		54 298	- 13 119	- 3 391
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables part du Groupe des entités mises en équivalence		- 36 707	- 25 152	- 23 205
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entités mises en équivalence		- 16 696	1 984	- 27
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entités mises en équivalence		12 472	8 655	7 903
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables		13 367	- 27 632	- 18 720
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres	3.11	11 914	- 28 098	- 18 782
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		80 468	67 492	14 748
Dont participations ne donnant pas le contrôle		474	131	39
Dont part du Groupe		79 994	67 361	14 709

(1) Les effets du changement de méthode comptable liés aux nouvelles normes de consolidation et à l'application d'IFRS 5 sont présentés en note 9

BILAN ACTIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	30/06/2014	31/12/2013 Retraité (1)	01/01/2013 Retraité (1)
Caisse, banques centrales		104 315	99 317	112 018
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1 - 5.6	203 990	197 313	244 178
Instruments dérivés de couverture		1 960	507	473
Actifs financiers disponibles à la vente	5.2 - 5.4 - 5.5 - 5.6	1 658 312	1 523 553	1 337 923
Prêts et créances sur les établissements de crédit	5.3 - 5.5 - 5.6	2 853 827	4 213 012	2 798 981
Prêts et créances sur la clientèle	5.3 - 5.5 - 5.6	18 268 210	18 733 534	18 590 076
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		182 600	159 789	220 375
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	5.5 - 5.6	866 047	442 639	453 929
Actifs d'impôts courants et différés		28 924	16 753	125
Comptes de régularisation et actifs divers		242 373	362 218	570 717
Actifs non courants destinés à être cédés		140 104	11 105	11 105
Participation aux bénéfiques différée				
Participations dans les entreprises mises en équivalence		79 151	215 977	313 158
Immeubles de placement	5.10	109 063	113 331	115 966
Immobilisations corporelles	5.11	121 002	125 649	138 857
Immobilisations incorporelles	5.11	5 126	5 885	5 941
Ecarts d'acquisition	2.2			21 498
TOTAL DE L'ACTIF		24 865 004	26 220 582	24 935 320

(1) Les effets du changement de méthode comptable liés aux nouvelles normes de consolidation et à l'application d'IFRS5 sont présentés en note 9.

BILAN PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	30/06/2014	31/12/2013 Retraité	01/01/2013 Retraité
Banques centrales				
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	191 974	189 222	311 912
Instruments dérivés de couverture		263 492	203 341	278 351
Dettes envers les établissements de crédit	5.7	13 166 833	13 876 158	12 221 183
Dettes envers la clientèle	5.7	5 718 361	6 291 863	5 525 041
Dettes représentées par un titre	5.8	1 362 819	1 566 243	2 472 441
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		11 536	12 695	15 152
Passifs d'impôts courants et différés		56 799	26 066	31 687
Comptes de régularisation et passifs divers		259 812	287 217	326 301
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés				
Provisions techniques des contrats d'assurance				
Provisions	5.13	71 519	76 150	66 959
Dettes subordonnées	5.8	546 982	545 972	607 317
TOTAL DETTES		21 650 127	23 074 927	21 856 344
CAPITAUX PROPRES		3 214 877	3 145 655	3 078 976
Capitaux propres - part du Groupe		3 210 604	3 141 614	3 074 964
Capital et réserves liées		717 664	706 052	676 064
Réserves consolidées		2 359 006	2 286 541	2 278 789
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		37 145	54 141	81 860
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs non courants destinés à être cédés		28 362	- 200	- 200
Résultat de l'exercice		68 427	95 080	38 451
Participations ne donnant pas le contrôle		4 273	4 041	4 012
TOTAL DU PASSIF		24 865 004	26 220 582	24 935 320

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Part du Groupe							Participations ne donnant pas le contrôle					Capitaux propres consolidés	
	Capital et réserves liées				Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			Résultat net	Capitaux propres	Capital réserves consolidées et résultat	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			Capitaux propres
	Capital	Primes et Réserves consolidées liées au capital (1)	Elimination des titres auto-détenus	Total Capital et Réserves consolidées	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		
<i>(en milliers d'euros)</i>														
Capitaux propres au 1er janvier 2013 Publié	263 901	2 741 961	- 12 558	2 993 304	- 1 725	83 385	81 660		3 074 964	241 778	899	899	242 677	3 317 641
Impacts nouvelles normes de consolidation (IFRS 11)										- 238 665			- 238 665	- 238 665
Capitaux propres au 1er janvier 2013 Retraité	263 901	2 741 961	- 12 558	2 993 304	- 1 725	83 385	81 660		3 074 964	3 113	899	899	4 012	3 078 976
Augmentation de capital	21 574			21 574					21 574					21 574
Variation des titres auto détenus			- 117	- 117					- 117					- 117
Dividendes versés au 1er semestre 2013		- 21 831		- 21 831					- 21 831	- 95			- 95	- 21 926
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	21 574	- 21 831	- 117	- 374					- 374	- 95			- 95	- 469
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						- 3 203	- 3 203		- 3 203		- 155	- 155	- 155	- 3 358
Quote-part dans les variations de Capitaux Propres des entreprises mises en équivalence		- 9 445		- 9 445	- 62	- 15 365	- 15 427		- 24 872					- 24 872
Résultat du 1er semestre 2013								33 336	33 336	194			194	33 530
Autres variations		- 176		- 176					- 176					- 176
Capitaux propres au 30 juin 2013 Retraité	285 475	2 710 509	- 12 675	2 983 309	- 1 787	64 817	63 030	33 336	3 079 675	3 212	744	744	3 956	3 083 631
Augmentation de capital	8 606			8 606					8 606					8 606
Variation des titres auto détenus			- 75	- 75					- 75					- 75
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle										- 7			- 7	- 7
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	8 606		- 75	8 531					8 531	- 7			- 7	8 524
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					333	- 7 551	- 7 218		- 7 218		- 224	- 224	- 224	- 7 442
Quote-part dans les variations de Capitaux Propres des entreprises mises en équivalence		817		817	- 737	- 1 134	- 1 871		- 1 054					- 1 054
Résultat du 2nd semestre 2013								61 744	61 744	316			316	62 060
Autres variations		- 64		- 64					- 64					- 64
Capitaux propres au 31 décembre 2013 Retraité	294 081	2 711 262	- 12 750	2 992 593	- 2 191	56 132	53 941	95 080	3 141 614	3 521	520	520	4 041	3 145 655
Affectation du résultat 2013		95 080		95 080				- 95 080						
Capitaux propres au 1er janvier 2014	294 081	2 806 342	- 12 750	3 087 673	- 2 191	56 132	53 941		3 141 614	3 521	520	520	4 041	3 145 655
Augmentation de capital	11 761			11 761					11 761					11 761
Variation des titres auto détenus			- 149	- 149					- 149					- 149
Dividendes versés au 1er semestre 2014		- 22 594		- 22 594					- 22 594	- 239			- 239	- 22 833
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle										- 3			- 3	- 3
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	11 761	- 22 594	- 149	- 10 982					- 10 982	- 242			- 242	- 11 224
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					- 1 453	8 509	7 056		7 056		348	348	348	7 404
Quote-part dans les variations de Capitaux Propres des entreprises mises en équivalence		- 64		- 64		4 510	4 510		4 446					4 446
Résultat du 1er semestre 2014								68 427	68 427	126			126	68 553
Autres variations		43		43					43					43
CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2014	305 842	2 783 727	- 12 899	3 076 670	- 3 644	69 151	65 507	68 427	3 210 604	3 405	868	868	4 273	3 214 877

(1) Réserves consolidées avant élimination des titres d'auto-contrôle

Les capitaux propres, part du Groupe, s'élèvent à 3,21 milliards d'euros contre 3,15 milliards au 31 décembre 2013. Leur évolution résulte principalement des mouvements opposés suivants :

- augmentation de capital des Caisses Locales (11,76 millions d'euros), résultat du 1^{er} semestre 2014 (68,43 millions d'euros) et écarts de réévaluation (11,57 millions d'euros),
- distribution des dividendes de l'exercice 2013 (18,04 millions d'euros par la Caisse régionale Nord de France et 4,55 millions d'euros par les Caisses Locales).

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

<i>(en milliers d'euros)</i>	1er semestre 2014	1er semestre 2013 Retraité (***)	31/12/2013 Retraité (***)
Résultat avant impôts	102 231	63 832	162 639
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	8 635	7 730	16 123
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		21 498	21 498
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	21 274	65 774	62 826
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	- 251	- 973	9 645
Résultat net des activités d'investissement	- 980	- 4 037	19 226
Résultat net des activités de financement	13 474	14 038	27 730
Autres mouvements	3 235	- 15 298	- 10 977
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	45 387	88 732	146 071
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	210 973	432 338	664 076
Flux liés aux opérations avec la clientèle	- 133 959	- 369 390	547 735
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	- 716 873	- 340 740	- 1 159 611
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	90 834	212 350	175 752
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence (1)	1 419	6 369	6 369
Impôts versés	- 10 877	- 45 696	- 87 421
Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	- 558 483	- 104 769	146 900
Flux provenant des activités abandonnées			
TOTAL Flux net de trésorerie généré par l'activité OPERATIONNELLE (A)	- 410 865	47 795	455 610
Flux liés aux participations (2)	- 2 371	56 495	51 900
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	- 3 232	- 7 108	- 7 626
Flux provenant des activités abandonnées			
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations d'INVESTISSEMENT (B)	- 5 603	49 387	44 274
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (3)	- 11 042	- 356	8 383
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement (4)	- 12 464	- 73 910	- 89 075
Flux provenant des activités abandonnées			
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations de FINANCEMENT (C)	- 23 506	- 74 266	- 80 692
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)			
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)	- 439 974	22 916	419 192
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	616 745	197 553	197 553
Solde net des comptes de caisse et banques centrales (*)	99 317	112 018	112 018
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit (**)	517 428	85 535	85 535
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	176 771	220 469	616 745
Solde net des comptes de caisse et banques centrales (*)	104 315	110 582	99 317
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit (**)	72 456	109 887	517 428
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE	- 439 974	22 916	419 192

* composé du solde net des postes "Caisses et banques centrales", hors intérêts courus (y compris trésorerie des entités reclassées en activités destinées à être cédées)

** composé du solde des postes "comptes ordinaires débiteurs sains" et "comptes et prêts au jour le jour sains" tels que détaillés en note 5.3 et des postes "comptes ordinaires créditeurs" et "comptes et emprunts au jour le jour" tels que détaillés en note 5.7 (hors intérêts courus et y compris opérations internes au Crédit Agricole)

*** Les effets du changement de méthode comptable liés aux nouvelles normes de consolidation et à l'application d'IFRS 5 sont présentés en note 9.

(1) Pour le premier semestre 2014, ce montant correspond aux dividendes de la SAS NACARAT.

(2) Cette ligne recense les effets nets sur la trésorerie des acquisitions et des cessions de titres de participation. Au cours du premier semestre 2014, l'impact net des acquisitions sur la trésorerie du groupe est dû notamment :

- au versement du solde de la participation dans le capital des sociétés SACAM INTERNATIONAL pour 1,19 millions d'euros et CAPIMO 121 pour 1,62 millions d'euros
- à la cession par Nord Capital Investissement de sa participation dans la Société Générale du Calcaire pour un montant de 1,29 millions d'euros.

(3) Le flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires comprend notamment :

- le paiement :
 - des intérêts aux parts sociales aux sociétaires à hauteur de 4,55 millions d'euros,
 - des dividendes CCI aux détenteurs de CCI pour un montant de 10,27 millions d'euros,
 - des dividendes CCA à Crédit Agricole SA pour un montant de 8,58 millions d'euros.
- la souscription de parts sociales pour 11,76 millions d'euros dans les Caisses Locales.

(4) Concerne essentiellement le règlement des charges d'intérêts liées aux dettes subordonnées.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Principes et Méthodes applicables dans le Groupe, jugements et estimations utilisés

Les comptes consolidés intermédiaires résumés du groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France au 30 juin 2014 ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire, qui définit le contenu minimum de l'information, et qui identifie les principes de comptabilisation et d'évaluation devant être appliqués à un rapport financier intermédiaire.

Les normes et interprétations utilisées pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées par le groupe Crédit Agricole sur l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2013 établis, en application du règlement CE n° 1606/2002, conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne (version dite « carve out »), en utilisant donc certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture.

Ces normes et interprétations ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2014 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice. Celles-ci portent sur :

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de 1ère application obligatoire : exercices ouverts à compter du	Applicable dans le Groupe
Norme IFRS 10 sur les états financiers consolidés	11 décembre 2012 (UE n° 1254/2012)	1 ^{er} janvier 2014	Oui
Norme IFRS 11 sur les partenariats	11 décembre 2012 (UE n° 1254/2012)	1 ^{er} janvier 2014	Oui
Norme IFRS 12 sur les informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités	11 décembre 2012 (UE n° 1254/2012)	1 ^{er} janvier 2014	Oui
Norme IAS 27 modifiée sur les états financiers individuels	11 décembre 2012 (UE n° 1254/2012)	1 ^{er} janvier 2014	Non
Norme IAS 28 modifiée sur les participations dans des entreprises associées et des coentreprises	11 décembre 2012 (UE n° 1254/2012)	1 ^{er} janvier 2014	Oui
Amendement d'IAS 32 sur la présentation des compensations d'actifs financiers et des passifs financiers	13 décembre 2012 (UE n° 1256/2012)	1 ^{er} janvier 2014	Oui
Amendements relatifs aux dispositions transitoires pour les normes IFRS 10 : Consolidation des états financiers, IFRS 11 : Partenariat et IFRS 12 : Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités	04 avril 2013 (UE n°313/2013)	1 ^{er} janvier 2014	Oui
Amendement des normes IFRS 10 et 12 par rapport aux entreprises d'investissement	20 novembre 2013 (UE n° 1174/2013)	1 ^{er} janvier 2014	Non
Amendement de la norme IAS 36 sur les informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers	19 décembre 2013 (UE n° 1374/2013)	1 ^{er} janvier 2014	Oui
Amendements de la norme IAS 39 sur les instruments financiers, par rapport à la comptabilisation et l'évaluation de la novation de dérivés et le maintien de la comptabilité de couverture	19 décembre 2013 (UE n° 1375/2013)	1 ^{er} janvier 2014	Oui

Les normes de consolidation, IFRS 10, 11 et 12 et IAS 28 amendée, sont entrées en vigueur au 1er janvier 2014. Elles sont d'application rétrospective. Elles conduisent à revoir la nature des intérêts détenus au regard des nouveaux critères de contrôle, de l'évolution de la méthode de consolidation en cas de contrôle conjoint, et des informations à communiquer en annexe.

La norme IFRS 10 se substitue à IAS 27 et SIC 12 et définit un cadre d'analyse commun du contrôle reposant sur trois critères cumulatifs :

- (1) la détention du pouvoir sur les activités pertinentes de l'entité visée,
- (2) l'exposition ou la détention de droits sur les rendements variables et
- (3) la capacité d'exercer le pouvoir pour influencer sur le montant des rendements.

La première application d'IFRS 10 n'a pas eu d'impact sur le périmètre de consolidation du groupe Caisse régionale du Crédit Agricole Nord de France.

La norme IFRS 11 se substitue à IAS 31 et SIC 13. Elle précise les modalités d'exercice du contrôle conjoint à travers deux formes de partenariat, l'activité conjointe et la co-entreprise.

Dans les activités conjointes, les co-participants doivent reconnaître les actifs et les passifs au prorata de leurs droits et obligations. A contrario, les co-entreprises dans lesquelles les co-entrepreneurs se partagent les droits sur l'actif net ne sont plus consolidées par intégration proportionnelle, mais sont mises en équivalence conformément à la norme IAS 28 amendée.

Au 30 juin 2014, le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France intervient en qualité de co-entrepreneur dans quatre entités :

- CRELAN SA
- SAS Belgium CA
- SAS Nacarat
- SA Voix du Nord Investissement

Le changement de méthode de consolidation lié à la première application d'IFRS 11 et d'IAS 28 amendée, a pour effet de traduire sur une seule ligne du bilan, du compte de résultat et des autres éléments du résultat global, la quote-part des intérêts détenus dans ces entités.

L'impact sur la taille du bilan au 1^{er} janvier 2013 est de 7 521 522 milliers d'euros et celui sur la situation nette part du Groupe est nul.

Les principaux impacts des nouvelles normes de consolidation sont présentés en note 9 "Impacts des évolutions comptables (des nouvelles normes de consolidation) ou autres événements" et les évolutions du périmètre de consolidation en note 11 "Périmètre de consolidation au 30 juin 2014".

L'application des autres dispositions n'a pas eu d'impact significatif sur le résultat et les capitaux propres.

Les nouvelles informations à donner au titre d'IFRS 12 seront communiquées au 31 décembre 2014.

Il est rappelé que lorsque l'application anticipée de normes et interprétations est optionnelle sur une période, l'option n'est pas retenue par le Groupe, sauf mention spécifique.

Ceci concerne en particulier :

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de 1^{ère} application obligatoire : exercices ouverts à compter du	Applicable dans le Groupe
Interprétation IFRIC 21 sur les droits et taxes	13 juin 2014 (UE n° 634/2014)	1er janvier 2015	Oui

L'interprétation d'IFRIC 21 donne des précisions sur la comptabilisation des droits, taxes et autres prélèvements publics qui relèvent d'IAS 37 Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels (hors amendes et pénalités, et hors impôts sur les sociétés régis par IAS 12). Elle permet notamment de clarifier :

- la date à laquelle ces droits et taxes doivent être enregistrés,
- et si l'enregistrement peut être progressif (étalement) au cours de l'exercice ou pas.

Au regard de ces clarifications, la mise en œuvre d'IFRIC 21 pourrait avoir pour effet de changer le fait générateur d'enregistrement de certains droits et taxes (décalage de la date de l'enregistrement d'un exercice à l'autre et/ou fin de l'étalement sur la durée de l'exercice). Le recensement des droits et taxes concernés et le chiffrage des impacts est en cours.

Par ailleurs, les normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union européenne n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir de cette adoption et ne sont donc pas appliquées par le Groupe au 30 juin 2014.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés sont destinés à actualiser les informations fournies dans les comptes consolidés au 31 décembre 2013 du groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France et doivent être lus en complément de ces derniers. Aussi, seules les informations les plus significatives sur l'évolution de la situation financière et des performances du groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France sont mentionnées dans ces comptes semestriels.

De par leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des comptes consolidés exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations réalisées pour les instruments financiers évalués à leur juste valeur, les participations non consolidées, la valorisation des entreprises mises en équivalence, les régimes de retraites et autres avantages sociaux futurs, les dépréciations durables de titres disponibles à la vente et détenus jusqu'à maturité, les dépréciations de créances irrécouvrables, les provisions, la dépréciation des écarts d'acquisition et les actifs d'impôts différés.

Informations significatives du semestre

Le périmètre de consolidation et ses évolutions au 30 juin 2014 est présenté de façon détaillée à la fin des notes annexes en note 11 "Périmètre de consolidation au 30 juin 2014".

2.1. Principales opérations de structure et événements significatifs de la période

La Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a cédé la totalité de sa participation dans Holding Saint Amand pour un montant de 11,80 millions d'euros, réalisant ainsi une plus-value de 0,39 millions d'euros.

L'avance en compte courant consentie à la SAS Rue la Boétie par la Caisse régionale Nord de France en 2008 a été intégralement remboursée pour un montant de 38,88 millions d'euros. Une nouvelle convention d'avance en compte courant a été mise en place en juin entre la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France et la SAS Rue la Boétie pour un montant de 19,99 millions d'euros.

Garanties spécifiques apportées par les Caisses régionales à Crédit Agricole SA (Switch)

Par avenant signé le 19 décembre 2013, la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France ainsi que les autres Caisses régionales et Crédit Agricole SA ont décidé d'étendre l'assiette des garanties déjà accordées par les Caisses régionales à Crédit Agricole S.A. le 23 décembre 2011 à la participation de Crédit Agricole S.A. dans Crédit Agricole Assurances (CAA). Les nouvelles garanties ont pris effet le 2 janvier 2014 et permettent désormais un transfert des exigences prudentielles s'appliquant à la fois aux participations de Crédit Agricole S.A. dans les Caisses régionales (CCI/CCA) et dans Crédit Agricole Assurances (CAA). Le montant garanti par la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France s'élève à 561 626 milliers d'euros au titre des CCI/CCA et à 351 681 milliers d'euros au titre de Crédit Agricole Assurances (CAA).

En parallèle, le 2 janvier 2014, Crédit Agricole S.A. a remboursé l'intégralité du solde de l'avance d'actionnaires consentie par les Caisses régionales et des titres de capital hybride dits "T3CJ" souscrits par elles, soit un total de 54 567 milliers d'euros pour la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France.

À compter du 2 janvier 2014, les garanties transfèrent ainsi aux Caisses régionales le risque de baisse de la valeur de mise en équivalence (VME) des participations de Crédit Agricole S.A. dans les

Caisses régionales (CCI/CCA) et dans Crédit Agricole Assurances (CAA), ce dernier étant mis en équivalence pour les besoins prudentiels.

La garantie de la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France couvre un montant fixe de valeur de mise en équivalence de 913 607 milliers d'euros.

Cette garantie est assortie d'un dépôt de garantie de 308 507 milliers d'euros qui permet de reconstituer sur le long terme la liquidité remboursée au titre des T3CJ et de l'avance d'actionnaires et de fournir un surcroît de ressources longues.

Les dépôts de garantie versés par l'ensemble des Caisses régionales sont calibrés pour matérialiser l'économie globale de fonds propres réalisée par Crédit Agricole S.A.

En cas de baisse de la valeur de mise en équivalence globale, la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France supporte une quote-part de la perte de valeur à hauteur de son engagement maximum de 913 607 milliers d'euros avec une clause de retour à meilleure fortune.

Si la garantie est activée, l'indemnisation correspondante est prélevée par Crédit Agricole S.A. sur le dépôt de garantie qui est alors reconstitué par la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France à hauteur d'une quote-part contractuelle de la nouvelle exigence prudentielle globale.

L'échéance des garanties globales reste identique (1er mars 2027), mais certaines facultés de résiliation anticipées totales ou partielles, notamment à la main du bénéficiaire, ont été introduites.

Le mécanisme général du dispositif est similaire au premier volet de l'opération, mais la substance du contrat s'analyse désormais comme un contrat d'assurance du fait de l'existence d'un risque global d'assurance au sens de la norme IFRS 4.

La norme IFRS 4 permet à l'émetteur d'un contrat d'assurance, de recourir aux principes comptables déjà appliqués pour des garanties données similaires, sous réserve d'effectuer un test de suffisance du passif selon les modalités visées par le paragraphe 14(b) de la norme.

Par conséquent, le traitement comptable de la garantie globale est assimilable à celui d'une garantie donnée à première demande et sa rémunération est comptabilisée en Produit net bancaire. Dans le cas où il existerait des perspectives de perte à l'échéance, une provision serait à doter, en Coût du risque, conformément aux exigences du test de suffisance du passif. En cas d'appel de la garantie globale, ou le cas échéant lors d'un retour à meilleure fortune ultérieur, la charge d'indemnisation ou le produit de remboursement seront respectivement reconnus en Coût du risque.

2.2. Ecarts d'acquisition

(en milliers d'euros)	31/12/2013	Augmen- tations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions)	Pertes de valeur de la période	Ecart de conversion	Autres mouvements	Transferts vers actifs non courants destinés à être cédés	30/06/2014
<u>Valeur brute</u>								
Crelan SA	42 099						- 42 099	0
SAS NDFI	8 930							8 930
SAS ARCADIM FUSION	21 759							21 759
SAS NS Immobilier Finance	1 910							1 910
<u>Cumul des pertes de valeur</u>								
Crelan SA	- 292						292	0
SAS NDFI	- 8 930							- 8 930
SAS ARCADIM FUSION	- 21 759							- 21 759
SAS NS Immobilier Finance	- 1 910							- 1 910
Total	41 807						- 41 807	0

2.3. Parties liées

Les intérêts du 4^{ème} trimestre 2013 et du 1^{er} trimestre 2014 de l'avance en compte courant consentie à la SAS Nord de France Immobilier, ont été capitalisés pour 0,38 millions d'euros. Le solde du compte courant s'élève ainsi à 29,27 millions d'euros.

Les intérêts 2013 de l'avance en compte courant consentie à la SA Foncière de l'Erable, ont été capitalisés pour 0,27 millions d'euros. Le solde du compte courant s'élève ainsi à 38,48 millions d'euros.

La Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a constaté les dividendes suivants :

- 1,42 millions d'euros de la SAS Nacarat,
- 1,85 millions d'euros de la SACAM International,
- 2,01 millions d'euros de la SA Foncière de l'Erable,
- 5,03 millions d'euros de la SA Nord Capital Investissement,
- un acompte de 19,64 millions d'euros de la SAS Rue la Boétie.

La SA Foncière de l'Erable a encaissé un dividende de 0,74 millions d'euros de la SCI Euralliance.

Notes relatives au compte de résultat

3.1. Produits et Charges d'intérêts

(en milliers d'euros)	30/06/2014	31/12/2013 Retraité	30/06/2013 Retraité
Sur opérations avec les établissements de crédit	5 965	14 502	7 737
Sur opérations internes au Crédit Agricole	47 273	83 407	41 650
Sur opérations avec la clientèle	300 731	635 915	319 021
Intérêts courus et échus sur actifs financiers disponibles à la vente	1 263	1 508	645
Intérêts courus et échus sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	6 006	11 939	5 978
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	4 976	9 232	4 637
Sur opérations de location-financement			
Autres intérêts et produits assimilés			
Produits d'intérêts (1) (2)	366 214	756 503	379 668
Sur opérations avec les établissements de crédit	- 10 582	- 22 389	- 11 314
Sur opérations internes au Crédit Agricole	- 107 665	- 207 339	- 100 731
Sur opérations avec la clientèle	- 32 902	- 70 590	- 40 878
Sur dettes représentées par un titre	- 22 849	- 42 673	- 20 808
Sur dettes subordonnées	- 13 474	- 25 768	- 12 076
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	- 29 577	- 59 769	- 30 027
Sur opérations de location-financement			
Autres intérêts et charges assimilées			
Charges d'intérêts	- 217 049	- 428 528	- 215 834

(1) dont 6 133 milliers d'euros sur créances dépréciées individuellement au 30 juin 2014 contre 12 093 milliers d'euros au 31 décembre 2013 et 5 843 milliers d'euros au 30 juin 2013.

(2) dont 3 732 milliers d'euros au 30 juin 2014 correspondant à des bonifications reçues de l'Etat, contre 8 142 milliers d'euros au 31 décembre 2013 et 4 323 milliers d'euros au 30 juin 2013.

3.2. Commissions nettes

	30/06/2014			31/12/2013 Retraité			30/06/2013 Retraité		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<i>(en milliers d'euros)</i>									
Sur opérations avec les établissements de crédit	854	- 28	826	2 103	- 83	2 020	1 143	- 30	1 113
Sur opérations internes au Crédit Agricole	16 984	- 13 032	3 952	39 523	- 24 588	14 935	19 641	- 12 129	7 512
Sur opérations avec la clientèle	43 364	- 707	42 657	96 159	- 1 449	94 710	48 100	- 761	47 339
Sur opérations sur titres		- 94	- 94		- 94	- 94		- 94	- 94
Sur opérations de change	83		83	268	- 1	267	143		143
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan	1 079		1 079	803		803	376		376
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers	66 322	- 7 739	58 583	144 070	- 15 197	128 873	67 684	- 7 393	60 291
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues	4 342		4 342	8 490	- 2	8 488	4 415	- 2	4 413
Produits nets des commissions	133 028	- 21 600	111 428	291 416	- 41 414	250 002	141 502	- 20 409	121 093

3.3. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

	30/06/2014	31/12/2013 Retraité	30/06/2013 Retraité
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Dividendes reçus			
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par nature	- 2 646	- 7 357	- 1 887
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par option	- 493	6 173	639
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger)	808	1 055	509
Résultat de la comptabilité de couverture			
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	- 2 331	- 129	- 739

Le résultat de la comptabilité de couverture se décompose comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2014		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	87 625	- 87 625	
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	48 688	- 38 937	9 751
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	38 937	- 48 688	- 9 751
Couvertures de flux de trésorerie			
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger			
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	345 539	- 345 539	
Variations de juste valeur des éléments couverts	184 175	- 161 364	22 811
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	161 364	- 184 175	- 22 811
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt			
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace			
Total Résultat de la comptabilité de couverture	433 164	- 433 164	

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2013 Retraité		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	91 393	- 91 393	
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	38 626	- 52 767	- 14 141
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	52 767	- 38 626	14 141
Couvertures de flux de trésorerie			
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger			
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	380 333	- 380 333	
Variations de juste valeur des éléments couverts	159 874	- 220 459	- 60 585
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	220 459	- 159 874	60 585
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt			
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace			
Total Résultat de la comptabilité de couverture	471 726	- 471 726	

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2013 Retraité		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	96 339	- 96 339	
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	43 541	- 52 798	- 9 257
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	52 798	- 43 541	9 257
Couvertures de flux de trésorerie			
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger			
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	392 527	- 392 527	
Variations de juste valeur des éléments couverts	171 814	- 220 713	- 48 899
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	220 713	- 171 814	48 899
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt			
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace			
Total Résultat de la comptabilité de couverture	488 866	- 488 866	

3.4. Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013 Retraité	30/06/2013 Retraité
Dividendes reçus	25 196	2 382	1 618
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente (1)	8 423	22 818	9 036
Pertes sur titres dépréciés durablement (titres de capitaux propres)	- 148	- 3 141	- 3 277
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et sur prêts et créances		544	34
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	33 471	22 603	7 411

(1) Hors résultat de cession sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement mentionnés en note 3.8

3.5. Produits et charges nets des autres activités

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013 Retraité	30/06/2013 Retraité
Gains ou pertes sur immobilisations hors exploitation			
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrats d'assurance			
Autres produits nets de l'activité d'assurance			
Variation des provisions techniques des contrats d'assurance			
Produits nets des immeubles de placement	- 2 995	- 6 447	- 2 770
Autres produits (charges) nets	20 588	40 697	18 695
Produits (charges) des autres activités	17 593	34 250	15 925

3.6. Charges générales d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013 Retraité	30/06/2013 Retraité
Charges de personnel	- 104 490	- 194 763	- 92 349
Impôts et taxes	- 11 180	- 18 746	- 9 048
Services extérieurs et autres charges générales d'exploitation	- 54 356	- 119 745	- 58 567
Charges générales d'exploitation	- 170 026	- 333 254	- 159 964

Détail des charges de personnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013 Retraité	30/06/2013 Retraité
Salaires et traitements	- 56 923	- 108 234	- 54 617
Cotisation au titre des retraites (régimes à cotisations définies)	- 6 174	- 11 773	- 5 959
Cotisation au titre des retraites (régimes à prestations définies)	- 1 500	- 6 791	- 1 300
Autres charges sociales	- 19 374	- 38 359	- 19 481
Intéressement et participation	- 9 600	- 10 252	- 3 073
Impôts et taxes sur rémunération	- 10 919	- 19 354	- 7 919
Total Charges de personnel	- 104 490	- 194 763	- 92 349

3.7. Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013 Retraité	30/06/2013 Retraité
Dotations aux amortissements	- 7 910	- 16 543	- 8 146
- immobilisations corporelles	- 7 868	- 16 413	- 8 097
- immobilisations incorporelles	- 42	- 130	- 49
Dotations aux dépréciations	- 724	417	417
- immobilisations corporelles		365	365
- immobilisations incorporelles	- 724	52	52
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	- 8 634	- 16 126	- 7 729

3.8. Coût du risque

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013 Retraité	30/06/2013 Retraité
Dotations aux provisions et aux dépréciations	- 89 198	- 184 895	- 111 110
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe			
Prêts et créances	- 87 471	- 165 151	- 105 441
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Autres actifs	- 183	- 235	- 76
Engagements par signature	- 579	- 1 718	- 1 657
Risques et charges	- 965	- 17 791	- 3 936
Reprises de provisions et de dépréciations	61 036	93 709	55 803
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe			
Prêts et créances	55 257	81 286	48 387
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Autres actifs	144	274	14
Engagements par signature	637	2 201	1 574
Risques et charges	4 998	9 948	5 828
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	- 28 162	- 91 186	- 55 307
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés			
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés	- 2 056	- 3 305	- 1 313
Récupérations sur prêts et créances amortis	1 675	1 728	785
Décotes sur crédits restructurés	- 142	- 252	- 179
Pertes sur engagements par signature			
Autres pertes			
Coût du risque	- 28 685	- 93 015	- 56 014

3.9. Gains ou pertes nets sur autres actifs

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013 Retraité	30/06/2013 Retraité
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation		1 476	540
Plus-values de cession		2 032	1 040
Moins-values de cession		- 556	- 500
Titres de capitaux propres consolidés	- 1		
Plus-values de cession			
Moins-values de cession	- 1		
Produits (charges) nets sur opérations de regroupement			
Gains ou pertes nets sur autres actifs	- 1	1 476	540

3.10. Impôts

Charge d'impôt

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013 Retraité	30/06/2013 Retraité
Charge d'impôt courant	- 39 637	- 61 030	- 27 603
Charge d'impôt différé	5 960	- 6 019	- 2 699
Charge d'impôt de la période	- 33 677	- 67 049	- 30 302

Réconciliation du taux d'impôt théorique avec le taux d'impôt constaté

Au 30 juin 2014

<i>(en milliers d'euros)</i>	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des sociétés mises en équivalence	101 980	38%	- 38 752
Effet des différences permanentes			5 031
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			- 2 579
Effet de l'imposition à taux réduit			2 641
Effet des autres éléments			- 18
Taux et charge effectifs d'impôt		33,02%	- 33 677

Le taux d'impôt théorique est le taux d'imposition de droit commun (y compris la contribution sociale additionnelle et la contribution exceptionnelle sur l'impôt sur les sociétés) des bénéficiaires taxables en France au 30 juin 2014.

Au 31 décembre 2013 Retraité

<i>(en milliers d'euros)</i>	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des sociétés mises en équivalence	193 782	38%	- 73 637
Effet des différences permanentes			- 264
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			- 3 442
Effet de l'imposition à taux réduit			8 148
Effet des autres éléments			2 146
Taux et charge effectifs d'impôt		34,60%	- 67 049

Au 30 juin 2013 Retraité

<i>(en milliers d'euros)</i>	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des sociétés mises en équivalence	84 357	36,10%	- 30 453
Effet des différences permanentes			- 3 011
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			- 1 368
Effet de l'imposition à taux réduit			- 5 142
Effet des autres éléments			9 672
Taux et charge effectifs d'impôt		35,92%	- 30 302

3.11. Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

Est présenté ci-dessous le détail des produits et charges comptabilisés de la période.

Détail des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013 Retraité	30/06/2013 Retraité
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables			
Gains et pertes sur écarts de conversion			
Ecart de réévaluation de la période			
Transferts en résultat			
Autres reclassifications			
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	10 455	- 13 119	- 3 391
Ecart de réévaluation de la période	19 232	9 681	5 624
Transfert en résultat	- 8 459	- 22 800	- 9 015
Autres reclassifications	- 318		
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture			
Ecart de réévaluation de la période			
Transferts en résultat			
Autres reclassifications			
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés	43 843		
Ecart de réévaluation de la période			
Transferts en résultat			
Autres reclassifications	43 843		
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entités mises en équivalence	- 36 707	- 25 152	- 23 205
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entités mises en équivalence	- 16 696	1 984	- 27
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables sur entités mises en équivalence	12 472	8 655	7 903
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	13 367	- 27 632	- 18 720
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables			
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	- 2 215	510	
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés	- 581		
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence	581	- 1 210	- 94
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entités mises en équivalence	960	- 178	
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables sur entités mises en équivalence	- 198	412	32
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	- 1 453	- 466	- 62
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres	11 914	- 28 098	- 18 782
Dont part Groupe	11 566	- 27 719	- 18 630
Dont participations ne donnant pas le contrôle	348	- 379	- 155

Détail des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et effets d'impôt

	30/06/2014				Variation				31/12/2013 Retraité			
	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe
<i>(en milliers d'euros)</i>												
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables												
Gains et pertes sur écarts de conversion												
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	51 688	- 10 415	41 273	40 406	10 455	- 1 798	8 657	8 309	41 233	- 8 617	32 616	32 096
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture												
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés	43 538	- 14 793	28 745	28 745	43 843	- 14 898	28 945	28 945	- 305	105	- 200	- 200
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entités mises en équivalence	95 226	- 25 208	70 018	69 151	54 298	- 16 696	37 602	37 254	40 928	- 8 512	32 416	31 896
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entités mises en équivalence					- 36 707	12 472	- 24 235	- 24 235	36 707	- 12 471	24 236	24 236
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	95 226	- 25 208	70 018	69 151	17 591	- 4 224	13 367	13 019	77 635	- 20 983	56 652	56 132
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables												
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	- 4 997	1 736	- 3 261	- 3 261	- 2 215	762	- 1 453	- 1 453	- 2 782	974	- 1 808	- 1 808
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés	- 581	198	- 383	- 383	- 581	198	- 383	- 383				
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entités mises en équivalence	- 5 578	1 934	- 3 644	- 3 644	- 2 796	960	- 1 836	- 1 836	- 2 782	974	- 1 808	- 1 808
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence					581	- 198	383	383	- 581	198	- 383	- 383
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	- 5 578	1 934	- 3 644	- 3 644	- 2 215	762	- 1 453	- 1 453	- 3 363	1 172	- 2 191	- 2 191
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	89 648	- 23 274	66 374	65 507	15 376	- 3 462	11 914	11 566	74 272	- 19 811	54 461	53 941

	31/12/2013 Retraité				Variation				01/01/2013 Retraité			
	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe
<i>(en milliers d'euros)</i>												
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables												
Gains et pertes sur écarts de conversion												
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	41 233	- 8 617	32 616	32 096	- 13 119	1 984	- 11 135	- 10 754	54 352	- 10 601	43 751	42 852
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture												
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés	- 305	105	- 200	- 200					- 305	105	- 200	- 200
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entités mises en équivalence	40 928	- 8 512	32 416	31 896	- 13 119	1 984	- 11 135	- 10 754	54 047	- 10 496	43 551	42 652
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entités mises en équivalence	36 707	- 12 471	24 236	24 236	- 25 152	8 655	- 16 497	- 16 497	61 859	- 21 126	40 733	40 733
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	77 635	- 20 983	56 652	56 132	- 38 271	10 639	- 27 632	- 27 253	115 906	- 31 622	84 284	83 385
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables												
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	- 2 782	974	- 1 808	- 1 808	510	- 178	332	332	- 3 292	1 152	- 2 140	- 2 140
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés												
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entités mises en équivalence	- 2 782	974	- 1 808	- 1 808	510	- 178	332	332	- 3 292	1 152	- 2 140	- 2 140
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence	- 581	198	- 383	- 383	- 1 210	412	- 798	- 798	629	- 214	415	415
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	- 3 363	1 172	- 2 191	- 2 191	- 700	234	- 466	- 466	- 2 663	938	- 1 725	- 1 725
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	74 272	- 19 811	54 461	53 941	- 38 971	10 873	- 28 098	- 27 719	113 243	- 30 684	82 559	81 660

Informations sectorielles

Information par secteur opérationnel

En application d'IFRS 8, les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par la Direction Générale pour le pilotage du groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France, l'évaluation des performances et l'affectation des ressources aux secteurs opérationnels identifiés.

Les secteurs opérationnels présentés dans le reporting interne, correspondant aux métiers du groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France et conformes à la nomenclature en usage au sein du groupe Crédit Agricole S.A., sont les suivants :

- le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France relève du secteur « Banque de proximité ».

Ce secteur représente la banque des particuliers, des agriculteurs, des professionnels, des entreprises et des collectivités locales, à fort ancrage local.

- le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France commercialise toute la gamme de services bancaires et financiers : support d'épargne (monétaire, obligataire, titres), placement d'assurance vie, distribution de crédits, notamment à l'habitat et à la consommation, offre de moyens de paiements.

Le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France distribue également une gamme très large de produits d'assurance IARD et de prévoyance, s'ajoutant à la gamme d'assurance vie.

Les transactions entre les secteurs opérationnels sont conclues à des conditions de marché.

	30.06.2014	31.12.2013 Retraité (1)	30.06.2013 Retraité (1)
<i>(en milliers d'euros)</i>	Banque de proximité	Banque de proximité	Banque de proximité
Produit net bancaire total	309 326	634 701	307 524
Charges d'exploitation	- 178 660	- 349 380	- 167 693
Résultat brut d'exploitation	130 666	285 321	139 831
Coût du risque	- 28 685	- 93 015	- 56 014
Résultat d'exploitation	101 981	192 306	83 817
Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence	251	- 9 645	973
Gains ou pertes nets sur autres actifs	- 1	1 476	540
Variation de valeur des écarts d'acquisition		- 21 498	- 21 498
Résultat avant impôt	102 231	162 639	63 832
Impôts sur les bénéfices	- 33 677	- 67 049	- 30 302
Gains ou pertes nets des activités arrêtées			
Résultat net de l'exercice	68 554	95 590	33 530
Intérêts minoritaires	- 127	- 510	- 194
Résultat Net part du groupe	68 427	95 080	33 336
Actifs sectoriels	24 865 004	26 220 583	24 919 182
Passifs sectoriels	21 585 973	22 983 888	21 806 166

5. Notes relatives au bilan

5.1. Actifs et Passifs financiers à la juste valeur par résultat

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013 Retraité
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	91 916	84 198
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	112 074	113 115
Valeur au bilan	203 990	197 313
<i>Dont Titres prêtés</i>		

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013 Retraité
Créances sur les établissements de crédit		
Créances sur la clientèle		
Titres reçus en pension livrée		
Titres détenus à des fins de transaction		
Instruments dérivés	91 916	84 198
Valeur au bilan	91 916	84 198

Les montants relatifs aux titres reçus en pension livrée comprennent ceux que l'entité est autorisée à redonner en garantie.

Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013 Retraité
Créances sur la clientèle		
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte		
Titres à la juste valeur par résultat sur option	112 074	113 115
- <i>Effets publics et valeurs assimilées</i>		
- <i>Obligations et autres titres à revenu fixe</i>	112 074	113 115
- <i>Actions et autres titres à revenu variable</i>		
Valeur au bilan	112 074	113 115

Passifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013 Retraité
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	115 142	106 329
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	76 832	82 893
Valeur au bilan	191 974	189 222

Passifs financiers détenus à des fins de transaction

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013 Retraité
Titres vendus à découvert		
Titres donnés en pension livrée		
Dettes représentées par un titre		
Dettes envers la clientèle		
Dettes envers les établissements de crédit		
Instruments dérivés	115 142	106 329
Valeur au bilan	115 142	106 329

Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2014		31/12/2013 Retraité	
	Juste valeur au bilan	Différence entre valeur comptable et montant dû à l'échéance	Juste valeur au bilan	Différence entre valeur comptable et montant dû à l'échéance
Dépôts d'établissements de crédit				
Autres dépôts				
Titres de dette	76 832	- 8 168	82 893	- 12 107
Passifs subordonnés				
Autres passifs financiers				
Total Passifs financiers à la juste valeur	76 832	- 8 168	82 893	- 12 107

5.2. Actifs financiers disponibles à la vente

	30/06/2014			31/12/2013 Retraité		
	Valeur comptable	Gains comptabilisés directement en capitaux propres	Pertes comptabilisées directement en capitaux propres	Valeur comptable	Gains comptabilisés directement en capitaux propres	Pertes comptabilisées directement en capitaux propres
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Effets publics et valeurs assimilées	150 589	1 563		122 735	181	
Obligations et autres titres à revenu fixe	578 376	13 062	- 2 807	474 372	14 806	- 2 616
Actions et autres titres à revenu variable	62 056	16 425	- 1 314	68 381	12 364	- 1 279
Titres de participation non consolidés (2)	867 291	59 560	- 34 807	858 065	46 404	- 28 626
Total des titres disponibles à la vente	1 658 312	90 610	- 38 928	1 523 553	73 755	- 32 521
Créances disponibles à la vente						
Total des créances disponibles à la vente						
Valeur au bilan des actifs financiers disponibles à la vente (1)	1 658 312	90 610	- 38 928	1 523 553	73 755	- 32 521
Impôts		- 12 814	2 425		- 10 705	2 088
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs financiers disponibles à la vente (net d'impôts)		77 796	- 36 503		63 050	- 30 433

(1) Dont 46 894 milliers d'euros comptabilisés au titre de la dépréciation durable sur titres et créances

(2) Par exception, les titres SAS Rue La Boétie sont évalués au coût pour un montant net de dépréciation de 18 129 milliers d'euros au 30 Juin 2014 et au 31 décembre 2013.

5.3. Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle

Prêts et créances sur les établissements de crédit

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013 Retraité
Etablissements de crédit		
Comptes et prêts	529 762	505 082
dont comptes ordinaires débiteurs sains	6 445	10 885
dont comptes et prêts au jour le jour sains		
Valeurs reçues en pension		
Titres reçus en pension livrée		
Prêts subordonnés	6 180	6 181
Titres non cotés sur un marché actif		
Autres prêts et créances		
Valeur brute	535 942	511 263
Dépréciations		
Valeur nette des prêts et créances auprès des établissements de crédit	535 942	511 263
Opérations internes au Crédit Agricole		
Comptes ordinaires	97 616	521 626
Comptes et avances à terme	2 220 269	3 180 123
Prêts subordonnés		
Titres non cotés sur un marché actif		
Valeur brute	2 317 885	3 701 749
Dépréciations		
Valeur nette des prêts et créances internes au Crédit Agricole	2 317 885	3 701 749
Valeur au bilan	2 853 827	4 213 012

Prêts et créances sur la clientèle

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013 Retraité
Opérations avec la clientèle		
Créances commerciales	23 915	25 636
Autres concours à la clientèle	18 335 188	18 645 043
Titres reçus en pension livrée		
Prêts subordonnés		15 685
Titres non cotés sur un marché actif	4 665	4 574
Créances nées d'opérations d'assurance directe		
Créances nées d'opérations de réassurance		
Avances en comptes courants d'associés	122 246	142 251
Comptes ordinaires débiteurs	265 209	363 673
Valeur brute	18 751 223	19 196 862
Dépréciations	- 483 013	- 463 328
Valeur nette des prêts et créances auprès de la clientèle	18 268 210	18 733 534
Opérations de location-financement		
Location-financement immobilier		
Location-financement mobilier, location simple et opérations assimilées		
Valeur brute		
Dépréciations		
Valeur nette des opérations de location financement		
Valeur au bilan	18 268 210	18 733 534

Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle par agent économique (hors opérations internes au Crédit Agricole)

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2014				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
Administrations générales (2)	2 216 860	6 197	- 3 673		2 213 187
Banques centrales					
Etablissements de crédit	535 942				535 942
Grandes entreprises	3 606 872	210 667	- 121 729	- 33 941	3 451 202
Clientèle de détail	12 927 491	363 701	- 227 970	- 95 700	12 603 821
Total (1) Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle	19 287 165	580 565	- 353 372	- 129 641	18 804 152

(1) dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 42 351 milliers d'euros

(2) Cette ligne reprend les montants présentés sur les lignes intitulées "Institutions non établissements de crédit" et "Administrations centrales" dans les annexes publiées au 31 décembre 2013.

	31/12/2013 Retraité				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Administrations générales (2)	2 262 998	5 513	- 3 208		2 259 790
Banques centrales					
Etablissements de crédit	511 264				511 264
Grandes entreprises	3 899 598	194 769	- 116 701	- 30 645	3 752 252
Clientèle de détail	13 034 265	365 700	- 225 949	- 86 825	12 721 491
Total (1) Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle	19 708 125	565 982	- 345 858	- 117 470	19 244 797

(1) dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 32 066 milliers d'euros

(2) Cette ligne reprend les montants présentés sur les lignes intitulées "Institutions non établissements de crédit" et "Administrations centrales" dans les annexes publiées au 31 décembre 2013.

5.4. Actifs transférés non décomptabilisés ou décomptabilisés avec implication continue

Actifs transférés non décomptabilisés intégralement

Au titre de l'exercice, le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France n'a constaté aucun actif transféré non décomptabilisé intégralement.

Engagements encourus relatifs aux actifs transférés décomptabilisés intégralement

Au titre de l'exercice, le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France n'a constaté aucun engagement encouru relatif aux actifs transférés décomptabilisés intégralement.

5.5. Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers

	31/12/2013 Retraité	Variation de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mvts	30/06/2014
<i>(en milliers d'euros)</i>							
Créances sur les établissements de crédit							
Créances sur la clientèle	- 463 328		- 90 153	70 468			- 483 013
dont dépréciations collectives	- 117 470		- 16 371	4 200			- 129 641
Opérations de location financement							
Titres détenus jusqu'à l'échéance							
Actifs financiers disponibles à la vente	- 48 175		- 148	1 429			- 46 894
Autres actifs financiers	- 1 673		- 184	154			- 1 703
Total Dépréciations des actifs financiers	- 513 176		- 90 485	72 051			- 531 610

	01/01/2013 Retraité	Variation de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mvts	30/06/2013 Retraité
<i>(en milliers d'euros)</i>							
Créances sur les établissements de crédit							
Créances sur la clientèle	- 413 926		- 109 573	63 528			- 459 971
dont dépréciations collectives	- 117 938		- 9 839	4 595			- 123 182
Opérations de location financement							
Titres détenus jusqu'à l'échéance							
Actifs financiers disponibles à la vente	- 52 492		- 3 277	1 242			- 54 527
Autres actifs financiers	- 1 866		- 76	22			- 1 920
Total Dépréciations des actifs financiers	- 468 284		- 112 926	64 792			- 516 418

5.6. Exposition au risque souverain

Expositions significatives au risque souverain

Le périmètre des expositions souveraines recensées couvre les expositions à l'Etat, hors collectivités locales.

L'exposition aux dettes souveraines correspond à une exposition nette de dépréciation (valeur au bilan) présentée à la fois brute et nette de couverture.

Activité bancaire

30/06/2014	Expositions nettes Activité bancaire nettes de dépréciations					Total activité banque Brut de couvertures	Couvertures Actifs financiers disponibles à la vente (2)	Total Activité Banque Net de couvertures
(en milliers d'euros)	Dont portefeuille bancaire				Dont portefeuille de négociation (hors dérivés)			
	Actifs à la juste valeur par résultat	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances (1)	Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance				
Allemagne								
Belgique								
Espagne								
Etats-Unis								
France								
Grèce								
Irlande								
Italie				41 024		41 024		41 024
Japon								
Portugal								
Total				41 024		41 024		41 024

(1) Hors créances d'impôts différés

(2) Pas de couverture sur les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et sur le trading

31/12/2013 Retraité	Expositions nettes Activité bancaire nettes de dépréciations					Total activité banque Brut de couvertures	Couvertures Actifs financiers disponibles à la vente (2)	Total Activité Banque Net de couvertures
(en milliers d'euros)	Dont portefeuille bancaire				Dont portefeuille de négociation (hors dérivés)			
	Actifs à la juste valeur par résultat	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances (1)	Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance				
Allemagne								
Belgique								
Espagne								
Etats-Unis								
France								
Grèce								
Irlande								
Italie				41 291		41 291		41 291
Japon								
Portugal								
Total				41 291		41 291		41 291

(1) Hors créances d'impôts différés

(2) Pas de couverture sur les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et sur le trading

Dettes souveraines sur les pays sous surveillance - Activité bancaire – Variations

Variations entre le 31 décembre 2013 et le 30 juin 2014

Variation des expositions brutes de couverture <i>(en milliers d'euros)</i>	Solde au 31/12/2013 Retraité	Variation de juste valeur	Recyclage des réserves AFS	Créances rattachées	Tombées d'échéance	Cessions nettes de reprises de provisions	Acquisitions	Solde au 30/06/2014
Espagne								
Grèce								
Irlande								
Italie	41 291				- 264			41 027
Portugal								
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	41 291				- 264			41 027
Espagne								
Grèce								
Irlande								
Italie								
Portugal								
Actifs financiers disponibles à la vente								
Espagne								
Grèce								
Irlande								
Italie								
Portugal								
Prêts et créances								
Espagne								
Grèce								
Irlande								
Italie								
Portugal								
Portefeuille de négociation (hors dérivés)								
Total Activité Banque	41 291				- 264			41 027

Variations entre le 1^{er} janvier 2013 et le 31 décembre 2013

Variation des expositions brutes de couverture <i>(en milliers d'euros)</i>	Solde au 01/01/2013 Retraité	Variation de juste valeur	Recyclage des réserves AFS	Créances rattachées	Tombées d'échéance	Cessions nettes de reprises de provisions	Acquisitions	Solde au 31/12/2013 Retraité
Espagne								
Grèce								
Irlande								
Italie	41 814				- 523			41 291
Portugal								
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	41 814				- 523			41 291
Espagne								
Grèce								
Irlande								
Italie								
Portugal								
Actifs financiers disponibles à la vente								
Espagne								
Grèce								
Irlande								
Italie								
Portugal								
Prêts et créances								
Espagne								
Grèce								
Irlande								
Italie								
Portugal								
Portefeuille de négociation (hors dérivés)								
Total Activité Banque	41 814				- 523			41 291

5.7. Dettes envers les établissements de crédit et sur la clientèle

Dettes envers les établissements de crédit

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013 Retraité
Etablissements de crédit		
Comptes et emprunts	850 018	884 828
dont comptes ordinaires créditeurs	24 889	14 242
dont comptes et emprunts au jour le jour		
Valeurs données en pension		
Titres donnés en pension livrée		
Total	850 018	884 828
Opérations internes au Crédit Agricole		
Comptes ordinaires créditeurs	6 694	764
Comptes et avances à terme	12 310 121	12 990 566
Total	12 316 815	12 991 330
Valeur au bilan	13 166 833	13 876 158

Dettes envers la clientèle

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013 Retraité
Comptes ordinaires créditeurs	3 656 926	4 155 839
Comptes d'épargne à régime spécial	86 903	75 175
Autres dettes envers la clientèle	1 974 532	2 060 849
Titres donnés en pension livrée		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe		
Dettes nées d'opérations de réassurance		
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et récessionnaires en représentation d'engagements techniques		
Valeur au bilan	5 718 361	6 291 863

5.8. Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013 Retraité
Dettes représentées par un titre		
Bons de caisse	2 754	3 884
Titres du marché interbancaire		
Titres de créances négociables	1 360 065	1 562 359
Emprunts obligataires		
Autres dettes représentées par un titre		
Valeur au bilan	1 362 819	1 566 243
Dettes subordonnées		
Dettes subordonnées à durée déterminée	545 690	544 596
Dettes subordonnées à durée indéterminée	1 287	1 371
Dépôt de garantie à caractère mutuel	5	5
Titres et emprunts participatifs		
Valeur au bilan	546 982	545 972

5.9 Informations sur la compensation des actifs et des passifs financiers

Compensation – Actifs financiers

30/06/2014	Effets de compensation sur les actifs financiers relevant de convention-cadre de compensation et autres accords similaires					
Nature des opérations	Montants bruts des actifs comptabilisés avant tout effet de compensation	Montants bruts des passifs effectivement compensés comptablement	Montants net des actifs financiers présentés dans les états de synthèse	Autres montants compensables sous conditions		Montant net après l'ensemble des effets de compensation
				Montants bruts des passifs financiers relevant de convention cadre de compensation	Montants des autres instruments financiers reçus en garantie, dont dépôt de garantie	
(en milliers d'euros)	(a)	(b)	(c)=(a)-(b)	(d)		(e)=(c)-(d)
Dérivés	93 839		93 839	14 990		78 849
Prises en pension de titres						
Prêts de titres						
Autres instruments financiers						
Total des actifs financiers soumis à compensation (1) (2)	93 839		93 839	14 990		78 849

(1) Montants compensables en application d'IAS 32.42.

(2) Le montant des dérivés soumis à compensation représente 15,97 % des dérivés à l'actif à la date d'arrêté.

31/12/2013 Retraité	Effets de compensation sur les actifs financiers relevant de convention-cadre de compensation et autres accords similaires					
Nature des opérations	Montants bruts des actifs comptabilisés avant tout effet de compensation	Montants bruts des passifs effectivement compensés comptablement	Montants net des actifs financiers présentés dans les états de synthèse	Autres montants compensables sous conditions		Montant net après l'ensemble des effets de compensation
				Montants bruts des passifs financiers relevant de convention cadre de compensation	Montants des autres instruments financiers reçus en garantie, dont dépôt de garantie	
(en milliers d'euros)	(a)	(b)	(c)=(a)-(b)	(d)		(e)=(c)-(d)
Dérivés	84 686		84 686	17 277		67 409
Prises en pension de titres						
Prêts de titres						
Autres instruments financiers						
Total des actifs financiers soumis à compensation (1) (2)	84 686		84 686	17 277		67 409

(1) Montants compensables en application d'IAS 32.42.

(2) Le montant des dérivés soumis à compensation représente 20,40 % des dérivés à l'actif à la date d'arrêté.

Compensation – Passifs financiers

30/06/2014	Effets de compensation sur les passifs financiers relevant de convention-cadre de compensation et autres accords similaires					
Nature des opérations	Montants bruts des passifs comptabilisés avant tout effet de compensation	Montants bruts des actifs effectivement compensés comptablement	Montants net des passifs financiers présentés dans les états de synthèse	Autres montants compensables sous conditions		Montant net après l'ensemble des effets de compensation
				Montants bruts des actifs financiers relevant de convention cadre de compensation	Montants des autres instruments financiers donnés en garantie, dont dépôt de garantie	
<i>(en milliers d'euros)</i>	(a)	(b)	(c)=(a)-(b)	(d)		(e)=(c)-(d)
Dérivés	376 648		376 648	14 990		361 658
Mises en pension de titres						
Emprunts de titres						
Autres instruments financiers						
Total des passifs financiers soumis à compensation (1) (2)	376 648		376 648	14 990		361 658

(1) Montants compensables en application d'IAS 32.42.

(2) Le montant des dérivés soumis à compensation représente 3,98 % des dérivés au passif à la date d'arrêté.

31/12/2013 Retraité	Effets de compensation sur les passifs financiers relevant de convention-cadre de compensation et autres accords similaires					
Nature des opérations	Montants bruts des passifs comptabilisés avant tout effet de compensation	Montants bruts des actifs effectivement compensés comptablement	Montants net des passifs financiers présentés dans les états de synthèse	Autres montants compensables sous conditions		Montant net après l'ensemble des effets de compensation
				Montants bruts des actifs financiers relevant de convention cadre de compensation	Montants des autres instruments financiers donnés en garantie, dont dépôt de garantie	
<i>(en milliers d'euros)</i>	(a)	(b)	(c)=(a)-(b)	(d)		(e)=(c)-(d)
Dérivés	307 643		307 643	17 277		290 366
Mises en pension de titres						
Emprunts de titres						
Autres instruments financiers						
Total des passifs financiers soumis à compensation (1) (2)	307 643		307 643	17 277		290 366

(1) Montants compensables en application d'IAS 32.42.

(2) Le montant des dérivés soumis à compensation représente 5,62 % des dérivés au passif à la date d'arrêté.

5.10 Actifs et passifs liés aux actifs non courants destinés à être cédés

Autres actifs non courants destinés à être cédés

(en milliers d'euros)	30/06/2014	31/12/2013 Retraité
Actifs non courants destinés à être cédés	140 104	11 105
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		

Au 30 juin 2014, le montant comptabilisé en actifs non courants destinés à être cédés correspond à la valeur de mise en équivalence des titres CRELAN SA.

Au cours du 2ème trimestre, une convention de cession a été signée entre les actionnaires de CRELAN SA, prévoyant que la SAS Belgium doit céder ses actions aux Caisses du Crédit Agricole Belge.

Le transfert de propriété des actions est prévu en juin 2015 et doit intervenir à l'issue de l'accord de la BNB, l'autorité belge de la concurrence et de la BCE.

Conformément à l'analyse menée par la Direction de la Comptabilité et de la Consolidation du groupe Crédit Agricole, les conditions d'application de la norme IFRS 5 sont remplies depuis le 1er trimestre 2014.

5.11. Immeubles de placement

(en milliers d'euros)	31/12/2013 Retraité	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 30/06/2014
Valeur brute	172 918		271	- 2 049			171 140
Amortissements et dépréciations	- 59 587		- 3 289	799			- 62 077
Valeur au bilan (1)	113 331		- 3 018	- 1 250			109 063

(1) Y compris Immeubles de placement donnés en location simple

(en milliers d'euros)	01/01/2013 Retraité	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 31/12/2013 Retraité
Valeur brute	171 418		1 036	- 5 391		5 855	172 918
Amortissements et dépréciations	- 55 452		- 6 853	2 293		425	- 59 587
Valeur au bilan (1)	115 966		- 5 817	- 3 098		6 280	113 331

(1) Y compris Immeubles de placement donnés en location simple

La valeur des immeubles de placement est estimée "à dire d'expert".

La valeur de marché des immeubles de placement comptabilisés au coût amorti, établie « à dire d'expert », s'élève à 147 580 milliers d'euros au 30 juin 2014 contre 126 550 milliers d'euros au 31 décembre 2013 et 147 598 milliers d'euros au 31 décembre 2012.

Juste valeur des immeubles de placement par modèle de valorisation

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur de marché estimée au 30/06/2014	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
Immeubles de placement non évalués à la Juste valeur au bilan				
Immeubles de placement	147 580		143 202	4 378
Total Immeubles de placement dont la juste valeur est indiquée	147 580		143 202	4 378

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur de marché estimée au 31/12/2013	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
Immeubles de placement non évalués à la Juste valeur au bilan				
Immeubles de placement	126 550		122 172	4 378
Total Immeubles de placement dont la juste valeur est indiquée	126 550		122 172	4 378

5.12. Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)

	31/12/2013 Retraité	Variations de périmètre	Transferts d'actifs non courants destinés à être cédés	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 30/06/2014
<i>(en milliers d'euros)</i>								
Immobilisations corporelles d'exploitation								
Valeur brute	359 821			3 374	- 150			363 045
Amortissements et dépréciations (1)	- 234 172			- 7 870	- 1			- 242 043
Valeur au bilan	125 649			- 4 496	- 151			121 002
Immobilisations incorporelles								
Valeur brute	10 820			7				10 827
Amortissements et dépréciations	- 4 935			- 766				- 5 701
Valeur au bilan	5 885			- 759				5 126

(1) Y compris Immeubles de placement donnés en location simple

	01/01/2013 Retraité	Variations de périmètre	Transferts d'actifs non courants destinés à être cédés	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 31/12/2013 Retraité
<i>(en milliers d'euros)</i>								
Immobilisations corporelles d'exploitation								
Valeur brute	359 535			11 022	- 4 410		- 6 326	359 821
Amortissements et dépréciations (1)	- 220 678			- 16 410	2 883		33	- 234 172
Valeur au bilan	138 857			- 5 388	- 1 527		- 6 293	125 649
Immobilisations incorporelles								
Valeur brute	11 113			28	- 62		- 259	10 820
Amortissements et dépréciations	- 5 172			- 130	60		307	- 4 935
Valeur au bilan	5 941			- 102	- 2		48	5 885

(1) Y compris Immeubles de placement donnés en location simple

5.13. Provisions

	31/12/2013 Retraité	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Transferts d'actifs non courants destinés à être cédés	Autres mouvements (1)	30/06/2014
<i>(en milliers d'euros)</i>									
Risques sur les produits épargne logement	14 578		317						14 895
Risques d'exécution des engagements par signature	2 497		579		- 637				2 439
Risques opérationnels	6 002				- 2 152				3 850
Engagements sociaux (retraites) et assimilés	2 151		84	- 11				1 659	3 883
Litiges divers	33 842		6 251	- 7 035	- 2 340				30 718
Participations									
Restructurations	1 069				- 517				552
Autres risques	16 011		3 306	- 2 733	- 1 402				15 182
Total	76 150		10 537	- 9 779	- 7 048			1 659	71 519

(1) correspond à 2 215 milliers d'euros d'ajustement lié à la baisse du taux Iboxx conformément à la norme IAS 19, compensés par 556 milliers d'euros d'excédent de régime des engagements sociaux existant à fin 2013.

	01/01/2013 Retraité	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Transferts d'actifs non courants destinés à être cédés	Autres mouvements	31/12/2013 Retraité
<i>(en milliers d'euros)</i>									
Risques sur les produits épargne logement	11 441		3 749		- 612				14 578
Risques d'exécution des engagements par signature	2 981		1 718		- 2 202				2 497
Risques opérationnels	5 479		830		- 307				6 002
Engagements sociaux (retraites) et assimilés (1)	5 556		155	- 3 907				347	2 151
Litiges divers	25 561		12 539	- 31	- 4 227				33 842
Participations									
Restructurations			1 069		- 3			3	1 069
Autres risques	15 941		11 904	- 5 229	- 5 573			- 1 032	16 011
Total	66 959		31 964	- 9 167	- 12 924			- 682	76 150

(1) Dont une variation d'un montant de 347 milliers d'euros due à l'application de l'amendement d'IAS 19 au 1er janvier 2013.

Provision épargne-logement

Encours collectés au titre des comptes et plans d'épargne-logement sur la phase d'épargne

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013
Plans d'épargne-logement		
Ancienneté de moins de 4 ans	685 896	547 004
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	1 122 632	1 096 909
Ancienneté de plus de 10 ans	1 173 425	1 225 385
Total plans d'épargne-logement	2 981 953	2 869 298
Total comptes épargne-logement	355 500	364 878
Total encours collectés au titre des contrats épargne-logement	3 337 453	3 234 176

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007.

Les encours de collecte sont des encours sur base d'inventaire à fin mai 2014 pour les données au 30 juin 2014 et à fin novembre 2013 pour les données au 31 décembre 2013, et hors prime d'état.

Encours de crédits en vie octroyés au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013
Plans d'épargne-logement	18 253	20 311
Comptes épargne-logement	71 525	79 277
Total encours de crédit en vie octroyés au titre des contrats épargne-logement	89 778	99 588

Provision au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013
Plans d'épargne-logement		
Ancienneté de moins de 4 ans		154
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	2 690	2 846
Ancienneté de plus de 10 ans	12 205	11 578
Total plans d'épargne-logement	14 895	14 578
Total compte épargne-logement		
Total provision au titre des contrats épargne-logement	14 895	14 578

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2013	Dotations	Reprises	30/06/2014
Plans d'épargne-logement	14 578	317		14 895
Compte épargne-logement				
Total provision au titre des contrats épargne-logement	14 578	317		14 895

5.14. Capitaux propres

➤ Composition du capital au 30 juin 2014

Au 30 juin 2014, la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

Répartition du capital de la Caisse régionale	Nombre de titres	% du capital	% des droits de vote
Certificats Coopératifs d'investissements (CCI)	17 109 818		
Dont part du Public	16 336 348	27,79%	
Dont part Crédit Agricole S.A.	11 287	0,02%	
Dont part Auto-détenue	762 183	1,30%	
Certificats Coopératifs d'associés (CCA)	14 300 815		
Dont part du Public			
Dont part Crédit Agricole S.A.	14 300 815	24,33%	
Parts sociales	27 371 854		
Dont 70 Caisses Locales	27 371 505	46,56%	95,53%
Dont 24 administrateurs de la CR	339	NS	3,70%
Dont Crédit Agricole S.A.	10	NS	0,77%
TOTAL	58 782 487	100,00%	100,00%

La valeur nominale des titres est de 3,05 euros et le montant du capital est de 179 287 milliers d'euros.

➤ Dividendes

Au titre de l'exercice 2013, l'Assemblée générale du 3 avril 2014 de la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a approuvé le versement d'un dividende net de 0,60 euros par CCI et CCA et de 0,08 euros par part sociale.

Dividendes

Pour les Caisses régionales

Année de rattachement du dividende	Par CCI	Par CCA	Par Part Sociale
	Montant Net	Montant Net	Montant Net
2010	1,30	1,30	0,10
2011	1,15	1,15	0,11
2012	0,60	0,60	0,08
2013	0,60	0,60	0,08

Dividendes payés au cours de l'exercice

Les montants relatifs aux dividendes figurent dans le tableau de variation des capitaux propres. Ils s'élevaient à 22 594 milliers d'euros en 2014.

6. Engagements de financement et de garantie

Engagements donnés et reçus

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013 Retraité
Engagements donnés	10 168 119	11 324 052
Engagements de financement	2 222 924	2 649 703
. Engagements en faveur d'établissements de crédit	100 425	269 346
. Engagements en faveur de la clientèle	2 122 499	2 380 357
Ouverture de crédits confirmés	1 650 489	1 860 854
- Ouverture de crédits documentaires	41 846	39 964
- Autres ouvertures de crédits confirmés	1 608 643	1 820 890
<i>Autres engagements en faveur de la clientèle</i>	<i>472 010</i>	<i>519 503</i>
Engagements de garantie	1 355 700	1 021 842
. Engagements d'ordre d'établissement de crédit	919 204	562 340
<i>Confirmations d'ouverture de crédits documentaires</i>	<i>5 597</i>	<i>414</i>
<i>Autres garanties (1)</i>	<i>913 607</i>	<i>561 926</i>
. Engagements d'ordre de la clientèle	436 496	459 502
<i>Cautions immobilières</i>	<i>196 301</i>	<i>189 813</i>
<i>Autres garanties d'ordre de la clientèle</i>	<i>240 195</i>	<i>269 689</i>
Engagements reçus	3 182 630	3 140 589
Engagements de financement	600 000	600 000
. Engagements reçus d'établissements de crédit	600 000	600 000
. Engagements reçus de la clientèle		
Engagements de garantie	2 582 630	2 540 589
. Engagements reçus d'établissements de crédit	1 459 409	1 350 171
. Engagements reçus de la clientèle	1 123 221	1 190 418
<i>Garanties reçues des administrations publiques et assimilées</i>	<i>275 276</i>	<i>314 688</i>
<i>Autres garanties reçues</i>	<i>847 945</i>	<i>875 730</i>

(1) Dont 913 607 milliers d'euros relatifs à la garantie globale (Switch) mise en place le 2 janvier 2014, en amendement de la garantie précédente octroyée le 23 décembre 2011 pour 561 926 milliers d'euros.

Instruments financiers remis et reçus en garantie

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013 Retraité
Valeur comptable des actifs financiers remis en garantie (dont actifs transférés)		
Titres et créances apportées en garanties des dispositifs de refinancement (SFEF, Banque de France, CRH ...)	6 589 495	7 652 507
Titres prêtés		
Dépôts de garantie sur opérations de marché	29 020	100
Titres et valeurs donnés en pension		
Total de la valeur comptable des actifs financiers remis en garantie	6 618 515	7 652 607
Juste valeur des instruments reçus en garantie réutilisables et réutilisés		
Titres empruntés		
Titres & valeurs reçus en pension		
Titres vendus à découvert		
Total Juste valeur des instruments reçus en garantie réutilisables et réutilisés		

Dans le cadre de la garantie globale (Switch) mise en place le 2 janvier 2014, l'entité a versé un dépôt de 308 507 milliers d'euros en amendement du précédent dépôt versé le 23 décembre 2011 pour 189 463 milliers d'euros.

Créances apportées en garantie :

Au cours du premier semestre 2014, le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a apporté 6 589 millions d'euros de créances en garantie dans le cadre de la participation du groupe Crédit Agricole à différents mécanismes de refinancement, contre 7 653 millions d'euros au 31 décembre 2013. Le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France conserve l'intégralité des risques et avantages associés à ces créances.

En particulier, le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a apporté :

- 2 446 395 milliers d'euros de créances à Crédit Agricole S.A. dans le cadre des opérations de refinancement du Groupe auprès de la Banque de France, contre 3 336 202 milliers d'euros au 31 décembre 2013 ;
- 393 893 milliers d'euros de créances à Crédit Agricole S.A. dans le cadre du dispositif SFEF (Société de Financement de l'Economie Française), contre 523 416 milliers d'euros au 31 décembre 2013 ;
- 2 118 651 milliers d'euros de créances hypothécaires à Crédit Agricole S.A. dans le cadre du refinancement auprès de la CRH (Caisse de Refinancement de l'Habitat), contre 2 050 913 milliers d'euros au 31 décembre 2013 ;
- 1 630 556 milliers euros de créances à Crédit Agricole S.A. ou à d'autres partenaires du Groupe dans le cadre de divers mécanismes de refinancement, contre 1 741 976 milliers euros au 31 décembre 2013.

7. Reclassements d'instruments financiers

Le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France n'a opéré ni en 2013 ni au cours du 1er semestre 2014, de reclassement au titre de l'amendement de la norme IAS 39 adopté par l'Union européenne le 15 octobre 2008.

8. Juste valeur des instruments financiers

8.1. Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût

Les montants présentés incluent les créances et dettes rattachées et sont nets de dépréciation.

Actifs financiers comptabilisés au coût au bilan valorisés à la juste valeur

<i>(en milliers d'euros)</i>	Juste valeur au 30 juin 2014	Prix coté sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
Actifs financiers non évalués à la Juste Valeur au Bilan				
Prêts et Créances	21 412 829		3 164 149	18 248 680
Créances sur les établissements de crédit	2 779 867		2 779 867	
Comptes ordinaires & prêts JJ	104 037		104 037	
Comptes et prêts à terme	2 669 670		2 669 670	
Valeurs reçues en pension				
Titres reçus en pension livrée				
Prêts subordonnés	6 160		6 160	
Titres non cotés sur un marché actif				
Autres prêts et créances				
Créances sur la clientèle	18 632 962		384 282	18 248 680
Créances commerciales	23 854			23 854
Autres concours à la clientèle	18 224 826			18 224 826
Titres reçus en pension livrée				
Prêts subordonnés				
Titres non cotés sur un marché actif	4 541		4 541	
Créances nées d'opérations d'assurance directe				
Créances nées d'opérations de réassurance				
Avances en comptes courants d'associés	115 191		115 191	
Comptes ordinaires débiteurs	264 550		264 550	
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	885 478	885 478		
Effets publics et valeurs assimilées	429 821	429 821		
Obligations et autres titres à revenu fixe	455 657	455 657		
Total Actifs financiers dont la juste valeur est indiquée	22 298 307	885 478	3 164 149	18 248 680

<i>(en milliers d'euros)</i>	Juste valeur au 31 décembre 2013 Retraité	Prix coté sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
Actifs financiers non évalués à la Juste Valeur au Bilan				
Prêts et Créances	23 175 939		4 711 294	18 464 645
Créances sur les établissements de crédit	4 155 829		4 155 829	
Comptes ordinaires & prêts JJ	546 003		546 003	
Comptes et prêts à terme	3 603 666		3 603 666	
Valeurs reçues en pension				
Titres reçus en pension livrée				
Prêts subordonnés	6 160		6 160	
Titres non cotés sur un marché actif				
Autres prêts et créances				
Créances sur la clientèle	19 020 110		555 465	18 464 645
Créances commerciales	25 634			25 634
Autres concours à la clientèle	18 439 011			18 439 011
Titres reçus en pension livrée				
Prêts subordonnés	15 685		15 685	
Titres non cotés sur un marché actif	4 541		4 541	
Créances nées d'opérations d'assurance directe				
Créances nées d'opérations de réassurance				
Avances en comptes courants d'associés	172 313		172 313	
Comptes ordinaires débiteurs	362 926		362 926	
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	452 540	305 895	146 645	
Effets publics et valeurs assimilées	305 825	305 825		
Obligations et autres titres à revenu fixe	146 715	70	146 645	
Total Actifs financiers dont la juste valeur est indiquée	23 628 479	305 895	4 857 939	18 464 645

Passifs financiers comptabilisés au coût au bilan valorisés à la juste valeur

<i>(en milliers d'euros)</i>	Juste valeur au 30 juin 2014	Prix coté sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
Passifs financiers non évalués à la Juste Valeur au Bilan				
Dettes envers les établissements de crédit	13 292 537		13 292 537	
Comptes ordinaires & emprunts JJ	31 622		31 622	
Comptes et emprunts à terme	13 260 915		13 260 915	
Valeurs données en pension				
Titres donnés en pension livrée				
Dettes envers la clientèle	5 643 604		5 643 604	
Comptes ordinaires créditeurs	3 656 262		3 656 262	
Comptes d'épargne à régime spécial	86 903		86 903	
Autres dettes envers la clientèle	1 900 439		1 900 439	
Titres donnés en pension livrée				
Dettes nées d'opérations d'assurance directe				
Dettes nées d'opérations de réassurance				
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires				
et rétrocessionnaires en représentation				
d'engagements techniques				
Dettes représentées par un titre	1 354 937		1 354 937	
Dettes subordonnées	1 289		1 289	
Total Passifs financiers dont la juste valeur est indiquée	20 292 367		20 292 367	

	Juste valeur au 31 décembre 2013 Retraité	Prix coté sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Passifs financiers non évalués à la Juste Valeur au Bilan				
Dettes envers les établissements de crédit	14 029 476		14 029 476	
Comptes ordinaires & emprunts JJ	15 337		15 337	
Comptes et emprunts à terme	14 014 139		14 014 139	
Valeurs données en pension				
Titres donnés en pension livrée				
Dettes envers la clientèle	6 212 829		6 212 829	
Comptes ordinaires créditeurs	4 155 055		4 155 055	
Comptes d'épargne à régime spécial	75 175		75 175	
Autres dettes envers la clientèle	1 982 599		1 982 599	
Titres donnés en pension livrée				
Dettes nées d'opérations d'assurance directe				
Dettes nées d'opérations de réassurance				
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques				
Dettes représentées par un titre	1 595 842		1 595 842	
Dettes subordonnées	537 885	535 000	2 885	
Total Passifs financiers dont la juste valeur est indiquée	22 376 032	535 000	21 841 032	

8.2. Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur

- **Répartition des instruments financiers à la juste valeur par modèle de valorisation**

Actifs financiers valorisés à la juste valeur

Les montants présentés sont y compris créances rattachées et nets de dépréciation

<i>(en milliers d'euros)</i>	Total 30/06/2014	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	91 916		91 916	
Créances sur les établissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Titres reçus en pension livrée				
Titres détenus à des fins de transaction				
Effets publics et valeurs assimilées				
Obligations et autres titres à revenu fixe				
Actions et autres titres à revenu variable				
Instruments dérivés	91 916		91 916	
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	112 074		96 450	15 624
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte				
Titres à la juste valeur par résultat sur option	112 074		96 450	15 624
Effets publics et valeurs assimilées				
Obligations et autres titres à revenu fixe	112 074		96 450	15 624
Actions et autres titres à revenu variable				
Actifs financiers disponibles à la vente	1 658 312	490 056	481 375	
Effets publics et valeurs assimilées	150 589	150 589		
Obligations et autres titres à revenu fixe	578 376	333 241	245 135	
Actions et autres titres à revenu variable (1)	929 347	6 226	236 240	
Créances disponibles à la vente				
Instruments dérivés de couverture	1 960		1 960	
Total Actifs financiers valorisés à la juste valeur	1 864 262	490 056	671 701	15 624
Transfert issu du Niveau 1				
Transfert issu du Niveau 2				
Transfert issu du Niveau 3				
Total des transferts vers chacun des niveaux				

(1) Hors 686 881 milliers d'euros de titres SAS Rue La Boétie valorisés selon la méthode du coût.

	Total 31/12/2013 Retraité	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	84 198		84 198	
Créances sur les établissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Titres reçus en pension livrée				
Titres détenus à des fins de transaction	84 198		84 198	
Effets publics et valeurs assimilées				
Obligations et autres titres à revenu fixe				
Actions et autres titres à revenu variable	84 198		84 198	
Instruments dérivés				
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	113 115		97 358	15 757
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte				
Titres à la juste valeur par résultat sur option	113 115		97 358	15 757
Effets publics et valeurs assimilées				
Obligations et autres titres à revenu fixe	113 115		97 358	15 757
Actions et autres titres à revenu variable				
Actifs financiers disponibles à la vente	1 523 553	158 537	678 135	
Effets publics et valeurs assimilées	122 735	122 735		
Obligations et autres titres à revenu fixe	474 372	29 826	444 546	
Actions et autres titres à revenu variable (1)	926 446	5 976	233 589	
Créances disponibles à la vente				
Instruments dérivés de couverture	507		507	
Total Actifs financiers valorisés à la juste valeur	1 721 373	158 537	860 198	15 757
Transfert issu du Niveau 1				
Transfert issu du Niveau 2				
Transfert issu du Niveau 3				
Total des transferts vers chacun des niveaux				

(1) Hors 686 881 milliers d'euros de titres SAS Rue La Boétie valorisés selon la méthode du coût.

Passifs financiers valorisés à la juste valeur

Les montants présentés sont y compris dettes rattachées

	Total 30/06/2014	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	115 142		115 142	
Titres vendus à découvert				
Titres donnés en pension livrée				
Dettes représentées par un titre				
Dettes envers la clientèle				
Dettes envers les établissements de crédit				
Instruments dérivés	115 142		115 142	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	76 832		76 832	
Instruments dérivés de couverture	263 492		263 492	
Total Passifs financiers valorisés à la juste valeur	455 466		455 466	
Transfert issu du Niveau 1				
Transfert issu du Niveau 2				
Transfert issu du Niveau 3				
Total des transferts vers chacun des niveaux				

	Total 31/12/2013 Retraité	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	106 329		106 329	
Titres vendus à découvert				
Titres donnés en pension livrée				
Dettes représentées par un titre				
Dettes envers la clientèle				
Dettes envers les établissements de crédit				
Instruments dérivés	106 329		106 329	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	82 893		82 893	
Instruments dérivés de couverture	203 341		203 341	
Total Passifs financiers valorisés à la juste valeur	392 563		392 563	
Transfert issu du Niveau 1				
Transfert issu du Niveau 2				
Transfert issu du Niveau 3				
Total des transferts vers chacun des niveaux				

- **Changements de modèles de valorisation**

Il n'y a pas eu de changements significatifs de modèles de valorisation entre le 31/12/2013 et le 30/06/2014.

9. Impacts des évolutions comptables (nouvelles normes de consolidation) ou autres événements

Les tableaux ci-dessous permettent de rapprocher les états publiés au 31 décembre 2013 avec ceux retraités et présentés dans ces états financiers. Pour plus de détails sur les impacts liés aux nouvelles normes de consolidation (IFRS 11) il convient de consulter la note annexe "1.Principes et Méthodes applicables dans le Groupe, jugements et estimations utilisées" et pour les impacts relatifs aux activités abandonnées (IFRS) 5 la note annexe "5.10 Actifs et passifs liés aux actifs non courants destinés à être cédés".

Compte de résultat

Impacts du changement de méthode lié aux nouvelles normes de consolidation au 31 décembre 2013

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2013 Retraité	Impact IFRS 11	Impact IFRS 5	31/12/2013 Publié
Intérêts et produits assimilés	756 503	228 380		984 883
Intérêts et charges assimilées	- 428 528	- 130 122		- 558 650
Commissions (produits)	291 416	27 331		318 747
Commissions (charges)	- 41 414	- 3 496		- 44 910
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	- 129	1 479		1 350
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	22 603	1 373		23 976
Produits des autres activités	47 258	4 236		51 494
Charges des autres activités	- 13 008	- 2 066		- 15 074
PRODUIT NET BANCAIRE	634 701	127 115		761 816
Charges générales d'exploitation	- 333 254	- 102 108		- 435 362
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	- 16 126	- 4 530		- 20 656
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	285 321	20 477		305 798
Coût du risque	- 93 015	- 4 705		- 97 720
RESULTAT D'EXPLOITATION	192 306	15 772		208 078
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	- 9 645	- 1 850		- 11 495
Gains ou pertes nets sur autres actifs	1 476	- 7		1 469
Variations de valeur des écarts d'acquisition	- 21 498			- 21 498
RESULTAT AVANT IMPOT	162 639	13 915		176 554
Impôts sur les bénéfices	- 67 049	- 2 367		- 69 416
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession				
RESULTAT NET	95 590	11 548		107 138
Participations ne donnant pas le contrôle	510	11 548		12 058
RESULTAT NET – PART DU GROUPE	95 080			95 080

Impacts du changement de méthode lié aux nouvelles normes de consolidation au 30 juin 2013

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2013 Retraité	Impact IFRS 11	Impact IFRS 5	30/06/2013 Publié
Intérêts et produits assimilés	379 668	113 409		493 077
Intérêts et charges assimilées	- 215 834	- 65 886		- 281 720
Commissions (produits)	141 502	13 403		154 905
Commissions (charges)	- 20 409	- 962		- 21 371
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	- 739	989		250
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	7 411	220		7 631
Produits des autres activités	22 190	18		22 208
Charges des autres activités	- 6 265	- 392		- 6 657
PRODUIT NET BANCAIRE	307 524	60 799		368 323
Charges générales d'exploitation	- 159 964	- 48 921		- 208 885
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	- 7 729	- 2 535		- 10 264
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	139 831	9 343		149 174
Coût du risque	- 56 014	- 1 949		- 57 963
RESULTAT D'EXPLOITATION	83 817	7 394		91 211
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	973	- 895		78
Gains ou pertes nets sur autres actifs	540	- 7		533
Variations de valeur des écarts d'acquisition	- 21 498			- 21 498
RESULTAT AVANT IMPOT	63 832	6 492		70 324
Impôts sur les bénéfices	- 30 302	- 1 584		- 31 886
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession				
RESULTAT NET	33 530	4 908		38 438
Participations ne donnant pas le contrôle	194	4 908		5 102
RESULTAT NET – PART DU GROUPE	33 336			33 336

Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

Impacts du changement de méthode lié aux nouvelles normes de consolidation au 31 décembre 2013

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2013 Retraité	Impact IFRS 11	Impact IFRS 5	31/12/2013 Publié
Résultat net	95 590	11 548		107 138
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	510	- 1 210		- 700
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés				
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entités mises en équivalence	510	- 1 210		- 700
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence	- 1 210	1 210		
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entités mises en équivalence	- 178	412		234
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence	412	- 412		
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	- 466			- 466
Gains et pertes sur écarts de conversion				
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	- 13 119	- 25 152		- 38 271
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture				
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés				
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entités mises en équivalence	- 13 119	- 25 152		- 38 271
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables part du Groupe des entités mises en équivalence	- 25 152	25 152		
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entités mises en équivalence	1 984	8 655		10 639
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entités mises en équivalence	8 655	- 8 655		
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	- 27 632			- 27 632
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres	- 28 098			- 28 098
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	67 492	11 548		79 040
Dont participations ne donnant pas le contrôle	131	11 548		11 679
Dont part du Groupe	67 361			67 361

Impacts du changement de méthode lié aux nouvelles normes de consolidation au 30 juin 2013

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2013 Retraité	Impact IFRS 11	Impact IFRS 5	30/06/2013 Publié
Résultat net	33 530	4 908		38 438
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi		- 94		- 94
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés				
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entités mises en équivalence		- 94		- 94
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence	- 94	94		
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entités mises en équivalence		32		32
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence	32	- 32		
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	- 62			- 62
Gains et pertes sur écarts de conversion				
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	- 3 391	- 23 205		- 26 596
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture				
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés				
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entités mises en équivalence	- 3 391	- 23 205		- 26 596
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables part du Groupe des entités mises en équivalence	- 23 205	23 205		
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entités mises en équivalence	- 27	7 903		7 876
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entités mises en équivalence	7 903	- 7 903		
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	- 18 720			- 18 720
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres	- 18 782			- 18 782
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	14 748	4 908		19 656
Dont participations ne donnant pas le contrôle	39	- 4 908		4 947
Dont part du Groupe	14 709			14 709

Bilan Actif

Impacts du changement de méthode lié aux nouvelles normes de consolidation au 31 décembre 2013

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2013 Retraité	Impact IFRS 11	Impact IFRS 5	31/12/2013 Publié
Caisse, banques centrales	99 317	228 655		327 972
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	197 313	19 011		216 324
Instruments dérivés de couverture	507	15 332		15 839
Actifs financiers disponibles à la vente	1 523 553	1 010 816		2 534 369
Prêts et créances sur les établissements de crédit	4 213 012	372 973		4 585 985
Prêts et créances sur la clientèle	18 733 534	4 512 848		23 246 382
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	159 789	111 190		270 979
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	442 639	- 2 885		439 754
Actifs d'impôts courants et différés	16 753	1 868		18 621
Comptes de régularisation et actifs divers	362 218	200 845		563 063
Actifs non courants destinés à être cédés	11 105			11 105
Participation aux bénéfices différée				
Participations dans les entreprises mises en équivalence	215 977	- 135 834		80 143
Immeubles de placement	113 331			113 331
Immobilisations corporelles	125 649	16 846		142 495
Immobilisations incorporelles	5 885	5 043		10 928
Ecarts d'acquisition		41 807		41 807
TOTAL DE L'ACTIF	26 220 582	6 398 515		32 619 097

Impacts du changement de méthode lié aux nouvelles normes de consolidation au 1er janvier 2013

<i>(en milliers d'euros)</i>	01/01/2013 Retraité	Impact IFRS 11	Impact IFRS 5	01/01/2013 Publié
Caisse, banques centrales	112 018	305 746		417 764
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	244 178	28 823		273 001
Instruments dérivés de couverture	473	15 630		16 103
Actifs financiers disponibles à la vente	1 337 923	1 034 158		2 372 081
Prêts et créances sur les établissements de crédit	2 798 981	807 286		3 606 267
Prêts et créances sur la clientèle	18 590 076	5 240 647		23 830 723
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	220 375	196 636		417 011
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	453 929	- 4 044		449 885
Actifs d'impôts courants et différés	125			125
Comptes de régularisation et actifs divers	570 717	46 465		617 182
Actifs non courants destinés à être cédés	11 105			11 105
Participation aux bénéfices différée				
Participations dans les entreprises mises en équivalence	313 158	- 221 054		92 104
Immeubles de placement	115 966			115 966
Immobilisations corporelles	138 857	19 259		158 116
Immobilisations incorporelles	5 941	4 491		10 432
Ecarts d'acquisition	21 498	47 479		68 977
TOTAL DE L'ACTIF	24 935 320	7 521 522		32 456 842

Bilan Passif

Impacts du changement de méthode lié aux nouvelles normes de consolidation au 31 décembre 2013

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2013 Retraité	Impact IFRS 11	Impact IFRS 5	31/12/2013 Publié
Banques centrales		64		64
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	189 222	15 444		204 666
Instruments dérivés de couverture	203 341	171 230		374 571
Dettes envers les établissements de crédit	13 876 158	- 80 156		13 796 002
Dettes envers la clientèle	6 291 863	5 039 856		11 331 719
Dettes représentées par un titre	1 566 243	862 415		2 428 658
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	12 695	2 988		15 683
Passifs d'impôts courants et différés	26 066	2 376		28 442
Comptes de régularisation et passifs divers	287 217	52 926		340 143
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés				
Provisions techniques des contrats d'assurance		7 090		7 090
Provisions	76 150	7 619		83 769
Dettes subordonnées	545 972	102 451		648 423
TOTAL DETTES	23 074 927	6 184 303		29 259 230
CAPITAUX PROPRES	3 145 655	214 212		3 359 867
Capitaux propres - part du Groupe	3 141 614			3 141 614
Capital et réserves liées	706 052			706 052
Réserves consolidées	2 286 541			2 286 541
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	54 141			54 141
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs non courants destinés à être cédés	- 200			- 200
Résultat de l'exercice	95 080			95 080
Participations ne donnant pas le contrôle	4 041	214 212		218 253
TOTAL DU PASSIF	26 220 582	6 398 515		32 619 097

Impacts du changement de méthode lié aux nouvelles normes de consolidation au 1er janvier 2013

<i>(en milliers d'euros)</i>	01/01/2013 Retraité	Impact IFRS 11	Impact IFRS 5	01/01/2013 Publié
Banques centrales		26		26
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	311 912	28 205		340 117
Instruments dérivés de couverture	278 351	264 412		542 763
Dettes envers les établissements de crédit	12 221 183	134 025		12 355 208
Dettes envers la clientèle	5 525 041	5 616 978		11 142 019
Dettes représentées par un titre	2 472 441	986 675		3 459 116
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	15 152	7 164		22 316
Passifs d'impôts courants et différés	31 687	9 819		41 506
Comptes de régularisation et passifs divers	326 301	94 609		420 910
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés				
Provisions techniques des contrats d'assurance				
Provisions	66 959	14 249		81 208
Dettes subordonnées	607 317	126 695		734 012
TOTAL DETTES	21 856 344	7 282 857		29 139 201
CAPITAUX PROPRES	3 078 976	238 665		3 317 641
Capitaux propres - part du Groupe	3 074 964			3 074 964
Capital et réserves liées	676 064			676 064
Réserves consolidées	2 278 789			2 278 789
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	81 860			81 860
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs non courants destinés à être cédés	- 200			- 200
Résultat de l'exercice	38 451			38 451
Participations ne donnant pas le contrôle	4 012	238 665		242 677
TOTAL DU PASSIF	24 935 320	7 521 522		32 456 842

Tableau des flux de trésorerie

Impacts du changement de méthode lié aux nouvelles normes de consolidation au 31 décembre 2013

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2013 Retraité	Impact IFRS 11	Impact IFRS 5	31/12/2013 Publié
Résultat avant impôts	162 639	13 914		176 553
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	16 123	4 529		20 652
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	21 498			21 498
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	62 826	5 064		67 890
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	9 645	1 850		11 495
Résultat net des activités d'investissement	19 226	7		19 233
Résultat net des activités de financement	27 730	4 470		32 200
Autres mouvements	- 10 977	8 639		- 2 338
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	146 071	24 559		170 630
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	664 076	- 170 411		493 665
Flux liés aux opérations avec la clientèle	547 735	193 176		740 911
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	- 1 159 611	- 125 183		- 1 284 794
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	175 752	- 190 509		- 14 757
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	6 369	- 4 950		1 419
Impôts versés	- 87 421	- 4 317		- 91 738
Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	146 900	- 302 194		- 155 294
Flux provenant des activités abandonnées				
TOTAL Flux net de trésorerie généré par l'activité OPERATIONNELLE (A)	455 610	- 263 721		191 889
Flux liés aux participations	51 900	- 104 895		- 52 995
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	- 7 626	- 6 221		- 13 847
Flux provenant des activités abandonnées				
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations d'INVESTISSEMENT (B)	44 274	- 111 116		- 66 842
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	8 383	- 41 487		- 33 104
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	- 89 075	- 10 243		- 99 318
Flux provenant des activités abandonnées				
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations de FINANCEMENT (C)	- 80 692	- 51 730		- 132 422
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)				
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)	419 192	- 426 567		- 7 375
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	197 553	705 353		902 906
Solde net des comptes de caisse et banques centrales (1)	112 018	305 706		417 724
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit (2)	85 535	399 647		485 182
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	616 745	278 786		895 531
Solde net des comptes de caisse et banques centrales (1)	99 317	228 585		327 902
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit (2)	517 428	50 201		567 629
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE	419 192	- 426 567		- 7 375

(1) composé du solde net des postes "Caisses et banques centrales", hors intérêts courus (y compris trésorerie des entités reclassées en activités destinées à être cédées)

(2) composé du solde des postes "comptes ordinaires débiteurs sains" et "comptes et prêts au jour le jour sains" tels que détaillés en note 5.3 et des postes "comptes ordinaires créditeurs" et "comptes et emprunts au jour le jour" tels que détaillés en note 5.7 (hors intérêts courus et y compris opérations internes au Crédit Agricole)

Impacts du changement de méthode lié aux nouvelles normes de consolidation au 30 juin 2013

(en milliers d'euros)	30/06/2013 Retraité	Impact IFRS 11	Impact IFRS 5	30/06/2013 Publié
Résultat avant impôts	63 832	6 492		70 324
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	7 730	2 535		10 265
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	21 498			21 498
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	65 774	2 377		68 151
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	- 973	894		- 79
Résultat net des activités d'investissement	- 4 037	7		- 4 030
Résultat net des activités de financement	14 038	2 256		16 294
Autres mouvements	- 15 298	- 1 477		- 16 775
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	88 732	6 592		95 324
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	432 338	164 984		597 322
Flux liés aux opérations avec la clientèle	- 369 390	119 084		- 250 306
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	- 340 740	- 32 796		- 373 536
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	212 350	- 70 135		142 215
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	6 369	- 4 950		1 419
Impôts versés	- 45 696	- 1 458		- 47 154
Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	- 104 769	174 729		69 960
Flux provenant des activités abandonnées				
TOTAL Flux net de trésorerie généré par l'activité OPERATIONNELLE (A)	47 795	187 813		235 608
Flux liés aux participations	56 495	- 105 094		- 48 599
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	- 7 108	- 4 070		- 11 178
Flux provenant des activités abandonnées				
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations d'INVESTISSEMENT (B)	49 387	-109 164		- 59 777
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	- 356	- 44 756		- 45 112
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	- 73 910	- 7 820		- 81 730
Flux provenant des activités abandonnées				
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations de FINANCEMENT (C)	- 74 266	- 52 576		- 126 842
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)				
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)	22 916	26 073		48 989
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	197 553	705 353		902 906
Solde net des comptes de caisse et banques centrales (1)	112 018	305 706		417 724
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit (2)	85 535	399 647		485 182
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	220 469	731 426		951 895
Solde net des comptes de caisse et banques centrales (1)	110 582	667 057		777 639
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit (2)	109 887	64 369		174 256
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE	22 916	26 073		48 989

(3) composé du solde net des postes "Caisses et banques centrales", hors intérêts courus (y compris trésorerie des entités reclassées en activités destinées à être cédées)

(4) composé du solde des postes "comptes ordinaires débiteurs sains" et "comptes et prêts au jour le jour sains" tels que détaillés en note 5.3 et des postes "comptes ordinaires créditeurs" et "comptes et emprunts au jour le jour" tels que détaillés en note 5.7 (hors intérêts courus et y compris opérations internes au Crédit Agricole)

10. Événements postérieurs à la fin de la période intermédiaire

Aucun évènement postérieur significatif n'est à signaler.

11. Périmètre de consolidation au 30 juin 2014

Périmètre de consolidation du groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France	Modification de périmètre	Implantation	Type d'entité et nature du contrôle	Méthode de consolidation au 30 juin 2014	% de contrôle		% d'intérêt	
					30/06/2014	31/12/2013	30/06/2014	31/12/2013
Établissements bancaires et financiers								
Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France		France	Mère	Société mère	100	100	100	100
Caisses Locales (70)		France	Filiale	Intégration globale	100	100	100	100
SAS Belgium CA	Changement de méthode	France	Co-entreprise	Mise en équivalence	45	45	45	45
CRELAN SA	Changement de méthode	Belgique	Co-entreprise	Mise en équivalence	22,5	22,5	30	30
Sociétés d'investissement								
SA Nord Capital Investissement		France	Filiale	Intégration globale	93,77	93,77	95,47	95,47
SA Voix du Nord Investissement		France	Co-entreprise	Mise en équivalence	25,2	25,2	25,2	25,2
Pôle Immobilier								
SA Foncière de l'Erable		France	Filiale	Intégration globale	99,9	99,9	99,9	99,9
SCI Quartz Europe		France	Filiale	Intégration globale	100	100	99,9	99,9
SCI Euralliance Europe		France	Filiale	Intégration globale	100	100	99,9	99,9
SCI Crystal Europe		France	Filiale	Intégration globale	100	100	99,9	99,9
SAS Nord de France Immobilier		France	Filiale	Intégration globale	100	100	100	100
SAS IMMNORD		France	Filiale	Intégration globale	100	100	100	100
SARL Caryatides Finance	Sortie de périmètre	France				100		100
SAS Arcadim Fusion		France	Filiale	Intégration globale	100	100	100	100
SAS NS Immobilier Finance		France	Filiale	Intégration globale	100	100	100	100
SAS Nacarat		France	Co-entreprise	Mise en équivalence	30,8	30,8	30,8	30,8

**Partie III : DECLARATION DES PERSONNES
RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL
2014**

Responsable de l'information relative à la Caisse Régionale

Monsieur François MACÉ, Directeur Général de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France

Attestation du Responsable

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Caisse Régionale et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Lille,
Le 29 Août 2014

Le Directeur Général

*Partie IV : RAPPORT DES CONTROLEURS LEGAUX SUR
L'INFORMATION SEMESTRIELLE 2014*



KPMG AUDIT FS I
Immeuble Le Palatin
3 cours du Triangle
CS 80039
92939 Paris La Défense Cedex
France



Mazars
61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie
France

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France

Siège social : 10, avenue Foch - 59000 Lille

Capital social : €.179 286 756,15

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2014

Période du 1er janvier au 30 juin 2014

Mesdames, Messieurs les Sociétaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés intermédiaires résumés de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2014, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés intermédiaires résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés intermédiaires résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 de l'annexe des comptes consolidés intermédiaires résumés qui décrit les nouvelles normes et interprétations appliquées à compter du 1^{er} janvier 2014.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés intermédiaires résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés intermédiaires résumés.

Paris La Défense, le 26 août 2014

Courbevoie, le 26 août 2014

KPMG Audit FS I

Mazars

Arnaud Bourdeille
Associé

Franck Boyer
Associé